LA LIBERTÉ

Vol. 82 n° 37 Saint-Boniface, du 8 au 14 décembre 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 la_liberte@presse-ouest.mb.ca 60¢ + taxes



photo: Sylviane Lanthier

Preuve à l'appui

La Commission des sites et des monuments historiques du Canada refuse toujours de reconnaître le caractère historique du site Lagimodière. Mais Maurice Prince, nouvelles preuves à l'appui, ne se tient pas pour battu. Page 7.

Citation de la semaine

«C'est rare qu'on arrive à gagner la collaboration des profs quand il s'agit du français de base.»

Jacques Labelle, du BEF, parle des efforts d'un prof de River East Collegiate pour sortir le français des salles de classe. **Page 19.**

L'heure du grand débat

Avec une proposition sur la place des régions au sein des comités de la Division scolaire franco-manitobaine, le commissaire Marc Boily ouvre un grand débat rural/urbain. **Page 3**

Le rock au Musée

Le Musée de l'Homme et de la Nature présente *Get Back!*, une exposition sur le rock des baby-boomers qui laisse une grande place aux vedettes originaires d'ici. **Lire page 13.**



photo: Sylviane Lanthier

Marcel Soulodre lançait son premier album la semaine dernière lors de l'émission *Chute Libre* à CKSB. Il nous a donné deux disques que les lecteurs de *La Liberté* courent la chance de gagner. Voir les conditions du tirage ainsi que nos suggestions de cadeaux en page 15.

Les filles préfèrent la ringuette

Même si le hockey féminin commence à faire des adeptes, les filles aiment encore la ringuette. Dans la Ligue Eastman, la ringuette est en santé. **Page 17.**

Bravo Carrie-Lynn!

La nageuse Carrie-Lynn Burgoynecontinue à abaisser les records provinciaux et à battre ses records personnels. Avec son équipe de relais, elle est arrivée à une seconde du record canadien lors d'une compétition les 2 et 3 décembre. **Page 18.**

Une banque profitable

La Banque de Montréal, une des six grandes banques à charte canadiennes, a réalisé un profit de 986 millions $ en 1995, au moment où la plupart des gens sont aux prises avec des hypothèques et des prêts automobiles. **Explications en page 11.**

Espagnol pour bénévoles

Le Collège universitaire de Saint-Boniface participera à sa façon au bon déroulement des Jeux panaméricains de 1999: environ 2 000 bénévoles pourront y apprendre les rudiments de l'espagnol, et plus! ***A la pagina 8!***



photo: Carole Thibeault

L'auteure-compositeure-interprète Angèle Arsenault donnait deux spectacles à Saint-Pierre-Jolys les 2 et 3 décembre, dont un qui couronnait la distribution des subventions de Francofonds. Lire en page 9.



PROVINCE

Ayez *Le cœur sur la main*

Dans l'esprit de partage des Fêtes, CKSB coordonne de nouveau la campagne *Le cœur sur la main* le 10 décembre. Plusieurs paroisses participent cette année encore pour recueillir des dons en argent et des denrées non périssables.

Dans le cas de Saint-Boniface, les dons, recueillis à la Cathédrale, iront à Moisson Winnipeg. À cette occasion, CKSB diffusera une émission spéciale le 10 décembre de 9 h à 13 h, en direct du sous-sol de la cathédrale de Saint-Boniface.

L'équipe de Radio-réveil sera là, c'est-à-dire Yves Blouin, Lucie-Madeleine Delisle et Rosanne Legal, pour renseigner les auditeurs sur le déroulement de la campagne dans les différentes paroisses. Il y aura des entrevues et des artistes invités comme Norman Dugas, Alphonse Fournier et des chorales d'enfants.

K.B.



CONCERT DE NOËL
de la
Chorale des Intrépides

avec la participation de nombreux anciens membres et de la chorale des petits Intrépides

suivi de la PASTORALE DE NOËL

le samedi 16 décembre 1995 à 19 h 30
le dimanche 17 décembre 1995 à 15 h

en la salle Pauline-Boutal
au Centre culturel franco-manitobain

Billets en vente au CCFM
Adultes: 10 $
Aîné(e)s/étudiant(e)s: 7 $
12 ans et moins: 3 $

La Chorale des Intrépides célèbre son 35e anniversaire

T'es parent avec qui, toi?

Un service offert aux abonnés du journal La Liberté.

Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Renseignements: 237–4823



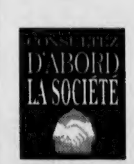
Le SOMMAIRE

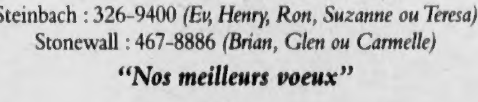
- Éditorial 4
- Lettre 4
- Emplois et avis 10
- Les Rendez-Vous 14
- Télé-horaire 16
- Nécrologies 21
- Bicolo 22
- Recette 23
- Mots croisés 23
- À vous de jouer 23
- Petites annonces 23
- À votre service 24

Le MANITOBA *de A à Z*

- Province 9 et 13
- Saint-Léon 7
- Sainte-Anne 6
- Winnipeg 7







LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Carole THIBEAULT
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Simone Hébert-Allard
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Chômage et main-d'œuvre

Ottawa - Le ministre du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, a déposé la semaine dernière son projet de réforme de l'assurance-chômage. En plus d'apporter des changements majeurs dans ce qui sera désormais l'assurance-emploi, le gouvernement fédéral a aussi fait part de son intention de se retirer complètement de la formation de la main-d'œuvre et de laisser le champ libre aux provinces. Cela veut dire qu'il ne fera aucune pression et n'imposera aucune contrainte pour les obliger à offrir des cours en français.

Les provinces qui accepteront de conclure des ententes avec le gouvernement fédéral sur la formation professionnelle devront toutefois respecter «l'esprit et la lettre» de la Loi sur les langues officielles.

Le plan directeur du Comité d'adaptation des ressources humaines de la francophonie canadienne (-CARHFC) qui a été remis le 15 août à Lloyd Axworthy mettait en garde Ottawa contre les dangers de se retirer de ce secteur: «Le partenariat fédéral-provincial a certainement des avantages [...]. Malheureusement, les gouvernements provinciaux et territoriaux n'ont jamais été les premiers à respecter les droits des communautés francophones et acadienne.»

En vertu de la réforme proposée, plutôt que d'acheter des blocs de cours dans les collèges comme il le fait présentement, le gouvernement fédéral remettra directement au client-chômeur des prêts et des subventions de perfectionnement et lui laissera le soin de choisir lui-même ses cours et son institution d'enseignement.

Pour le président du CARHFC, Guy Matte, la nouvelle approche fédérale n'est pas «porteuse d'avenir» pour les francophones. Selon ceux qui se penchent sur ce dossier depuis quelques années, non seulement Ottawa ne devrait pas se retirer de la formation professionnelle mais il devrait établir des normes nationales en matière de langues officielles avant de céder ne serait-ce qu'une parcelle de ses responsabilités.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a pour sa part réclamé une rencontre d'urgence avec le premier ministre Jean Chrétien.

Pour la FCFA, il est «primordial» que les ententes que le gouvernement fédéral signera avec les provinces prévoient qu'une part équitable des subventions de perfectionnement soit allouée aux francophones proportionnellement à la composition de la population provinciale. Les communautés francophones, ajoute la FCFA, devraient aussi avoir un accès garanti à des programmes de formation en français. (APF)

Le débat est lancé à la DSFM

Faut-il donner plus de poids à l'urbain?

Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) devaient discuter d'une proposition touchant la représentation régionale lors de leur réunion du 30 novembre, mais ils ont finalement décidé de reporter le débat à leur rencontre du 31 janvier, pour donner aux comités régionaux l'occasion de se pencher sur la question.

La proposition du commissaire Marc Boily veut que tous les comités de la DSFM aient le même type de représentation régionale, soit trois membres de la région urbaine, deux membres de la région est, et un membre des régions sud et ouest, pour un total de sept personnes.

«En ce moment, explique le commissaire, chaque comité est structuré différemment. Et parfois il y a des représentants régionaux, parfois il n'y en a pas.»

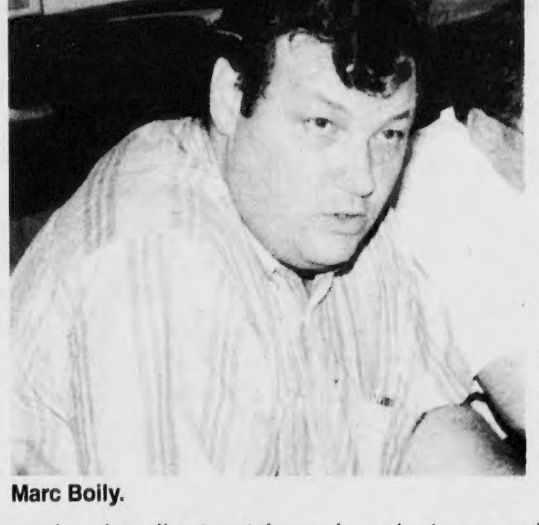
Le but de la proposition, selon son auteur, est d'assurer un équilibre plus équitable en ce qui a trait à la représentation des régions. «L'urbain a 44 % des élèves et seulement quatre commissaires sur 11», rappelle Marc Boily, qui précise qu'au Comité régional urbain, la proposition a été adoptée par huit voix contre deux.

Le 30 novembre, deux représentants régionaux et anciens commissaires, Raymond Curé de Saint-Pierre-Jolys et Tayeb Meridji de l'école Précieux-Sang, ont indiqué à titre de parents leur désaccord avec la proposition.

«Raymond Curé voulait que les régions aient le temps d'en discuter avant que les commissaires votent, explique Marc Boily, alors j'ai proposé que le débat et le vote soient tenus en janvier.»

Ouvrant le débat sur la représentation régionale, cette proposition, si elle était adoptée par les commissaires, pourrait en entraîner d'autres par la suite. «Il est certain que la DSFM est en évolution, acquiesce Marc Boily, et que le débat continue. Par exemple, j'ai déjà parlé de régionaliser les budgets. Mais cette proposition n'est pas menaçante: ces comités déblaient le travail et envoient des recommandations aux autres niveaux.»





Marc Boily.

Archives La Liberté

Raymond Curé.

Reste que Raymond Curé, représentant de la région Sud, se sent menacé. «Je trouve qu'il y a trop de monde sur ces comités, dit-il. Et je constate que la désignation régionale proposée abaisse l'apport du Sud. Et même si ce ne sont que des comités aviseurs, il est important que les recommandations qui en sortent viennent aussi des régions.»

Reconnaissant le poids relatif de l'urbain dans la DSFM, Raymond Curé croit cependant que les parents du rural qui ont accepté de faire partie de la DSFM l'ont fait en connaissant les règles du jeu fixées au départ. «Si ces règles changent maintenant, ce n'est pas pareil.» Il rappelle que beaucoup de parents n'ont pas voulu se joindre à la DSFM parce qu'ils craignaient que «l'urbain contrôle tout».

«Il y a un consensus autour de la régionalisation, a pour sa part constaté Marc Boily après les réunions des 33 représentants les 24, 25 et 26 novembre. Et tout le monde sait que équité ne veut pas dire égalité. Je serai l'un des défenseurs d'un minimum de programmes pour une école, qu'elle soit petite ou grande. Mais tous les secondaires, par exemple, ne peuvent pas avoir le programme de musique du Collège Louis-Riel. Il y a des choses qui coûtent plus cher dans les petites écoles; alors il faut aussi faire selon nos moyens.»

«Ce que nous voulons avoir, explique pour sa part Raymond Curé, ce ne sont pas des programmes pareils à ceux de la ville, mais une qualité comparable à celle des autres écoles de notre région. On entend des commentaires de certains, qui disent: on récolte plus d'argent dans notre région, et on veut garder cet argent. Ça, ça me fait peur aussi. Nous aussi en région, on apporte des choses.»

Grâce au niveau plus élevé des taxes scolaires et au bassin d'enfants plus grand, l'urbain récolte en effet plus d'argent qu'au rural. «C'est sûr qu'on est prêt à partager, lance Marc Boily. Mais pas au point d'enrichir leurs programmes en réduisant les nôtres.»

C'est pourquoi le commissaire prône une administration plus régionale des budgets: «Ça permettrait de trouver des solutions spécifiques pour des problèmes différents.»

Les prochaines rencontres des comités régionaux ont lieu aux dates suivantes: le 12 décembre pour l'Ouest, le 13 décembre pour l'Est et le 14 décembre pour le Sud et l'urbain.

Sylviane LANTHIER

La proposition de Marc Boily

Étant donné que la DSFM recherche la représentation équitable à tous les niveaux;
Étant donné que la région urbaine a 45 % des élèves ainsi que quatre commissaires/10 représentant.e.s régionaux.ales;
Étant donné que la région de l'Est a 30 % des élèves ainsi que trois commissaires/11 représentant.e.s régionaux.ales;
Étant donné que la région du Sud a 14 % des élèves ainsi que deux commissaires/cinq représentant.e.s régionaux.ales;
Étant donné que la région de l'Ouest a 12 % des élèves ainsi que deux commissaires/cinq représentant.e.s régionaux.ales;

Je propose que les comités de la DSFM aient la composition suivante:

Trois membres de la région urbaine,
Deux membres de la région Est,
Un membre de la région Sud,
Un membre de la région Ouest.

ÉDITORIAL

Imaginer des solutions durables

Au départ, l'assurance-chômage devait servir à aider les travailleurs et travailleuses à obtenir une aide financière qui leur permette de ne pas tout perdre pendant une recherche d'emploi. Depuis sa création, le Canada a connu plus de prospérité économique que de récessions: on aurait dû accumuler plus d'argent qu'il n'en fut réellement. Où est allé l'argent? On a bonifié le programme, mais il faut bien se résigner à penser qu'une partie a aussi été gaspillée par la bureaucratie.

Ainsi au fil des ans, recevoir «son» chômage était désormais considéré pour plusieurs comme un droit acquis, voire un mode de vie. Il était devenu monnaie courante de voir des gens travailler le nombre minimal de semaines requises et s'installer ensuite "sur le chômage" jusqu'à la prochaine fois. Une recherche d'emploi entre les deux? Mais à quoi bon puisqu'il y a le chômage...

Cette façon de percevoir systématiquement des prestations viciait la philosophie de base du programme, et à cet égard, il était temps que le gouvernement cherche des moyens de le modifier. En effet, les chômeurs saisonniers n'étaient plus stimulés à se recycler, ni même tentés de se trouver un emploi plus stable dans un autre domaine.

Le recyclage de la main d'oeuvre est pourtant primordial pour réussir à sortir le pays du chômage endémique auquel il fait face. Il existe des emplois au Canada, dont certains très payants pour lesquels, paradoxalement, il y a pénurie de main-d'oeuvre spécialisée. Cette situation montre à quel point l'aspect «formation professionnelle» doit demeurer le fer de lance de cette ambitieuse réforme qui veut, n'en doutons pas, remettre les Canadiens au travail. L'atteinte de ce dernier objectif permettra de réduire le déficit encore plus rapidement que n'importe quelle sombre coupure dans les programmes sociaux.

Le gouvernement ne doit plus subventionner, ni directement ni indirectement, des secteurs entiers d'activités économiques qui ne créent plus de richesse collective. Tous les employés saisonniers doivent apprendre à diversifier leurs talents et développer de nouvelles ambitions. Les emplois sont rares, cela est vrai, mais cela ne doit pas non plus empêcher les sans-emplois de développer d'autres habiletés ou d'imaginer des solutions durables.

Nous sommes loin des problèmes que l'on voit chaque jour à la télévision, comme les habitants de Moscou qui vendent leurs camisoles et leurs chaussettes pour survivre. Dans ces pays, même ex-communistes, il n'existe rien de comparable à nos programmes de soutien aux personnes en difficulté.

L'Assurance-emploi continuera, malgré les réductions, à aider la majorité de celles et ceux qui en ont besoin. Elle amènera aussi les gens qui doivent se réorienter à prendre cette importante décision personnelle. À cet égard, il faut saluer cette réforme. En campagne électorale, Jean Chrétien voulait «redonner la fierté aux Canadadiens et Canadiennes» qui sont sans emploi. Il y a sûrement d'autres méthodes pour arriver à cette fin, mais il y a des chances que celle-ci puisse participer à atteindre ce résultat souhaité de tous.

Elle a, en tout cas, plus de chance de réussir que le système qu'elle remplace qui permettait aux gens de ne rien faire d'autre que de rester à la maison en attendant leur chèque bi-hebdomadaire.

Le gouvernement n'a pas à apporter des solutions toutes mâchées aux problèmes de tous et chacuns: voilà finalement un gouvernement qui demande aux gens d'avoir des idées et d'investir des énergies pour se sortir de leurs problèmes. Il était temps.

Jean-François LACERTE





LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Lettre

Pardonner cette insulte

Mme la rédactrice,

Ça y est! L'infâme statue de Louis Riel est installée au Collège universitaire de Saint-Boniface, cadeau d'un gouvernement responsable de sa pendaison. Erreur monumentale! N'aurait-il pas été de meilleures augures de dépenser ces mille dollars à fonder une bourse d'études décernée à un étudiant(e) méritoire, pour recherches dans un domaine, tel que le «parler métis» ou l'apport des femmes métisses dans le développement de notre province, ce que l'on a tendance à beaucoup oublier ou mettre de côté.

De plus, sans égard pour la nation métisse et son chef lui-même, une institution franco-manitobaine, sans consultation auprès de sa population métisse, sans égard pour les signataires d'une pétition contraire et sans respect pour un public qui dénonce l'installation d'une telle statue d'un chef aussi digne que Riel, se rend complice de ce même gouvernement.

Le RESPECT est un mot très puissant, cependant, avec des phrases savantes, bien tournées, on réussit à faire avaler à un secteur de la communauté à peu près tout ce que l'on veut.

N'empêche que le RESPECT n'est pas là. Pour moi et pour les gens qui supportent notre protestation, ça demeure un mépris et un manque de considération pour celui qui, si ce n'eut été de lui, nous ne parlerions plus français au Manitoba aujourd'hui.

On n'a pas invoqué, non plus, la spiritualité, la modestie de Riel, ni sa vision qui demeure toujours.

Au lieu, on exploite la nudité de notre chef. Hélas!

Riel et son peuple n'acceptent pas ce geste, mais auront le courage de pardonner cette insulte, une fois de plus.

Augustine Abraham
Saint-Boniface
Le 30 novembre 1995.

Recyclez ce journal!

Tribune libre...

Le Cercle Molière réplique

La Liberté du 17 au 23 novembre publiait un article traitant de la situation du financement du Cercle Molière dans le cadre de l'Entente Canada-communauté. Et s'il est vrai, comme l'indiquait cet article, que «Le Cercle se sent incompris», ce sont les propos de la présidente de la SFM, Mme Patricia Courcelles, qui m'ont paru les plus incompréhensibles et désolants.

«Elle souligne que le Cercle Molière possède la plus grande activité de prélèvement de fonds (souper aux homards) (sic) et reçoit des subventions auxquelles les autres organismes n'ont pas droit.» Au lieu de féliciter Le Cercle Molière d'avoir eu le souci, depuis bientôt 30 ans, de diversifier ses sources de revenu (solution qu'elle prône pour les autres organismes, y inclus le sien), elle se sert de cette situation pour justifier le fait que Le Cercle Molière ne reçoit pas de subvention de fonctionnement de Patrimoine canadien. Et ceci, malgré les assurances données à la direction du Cercle Molière par Mme Courcelles elle-même, au cours de réunions préliminaires à la signature de l'Entente et lors de réunions subséquentes sur le rapport Schneider, qu'«aucun organisme ne sera pénalisé d'avoir réussi à aller chercher de l'argent ailleurs.»

Si Le Cercle Molière, seul parmi tous les groupes artistiques du Manitoba français, reçoit des subventions des Conseils des Arts du Manitoba et du Canada ainsi que de nombreuses sources du secteur privé, c'est bien grâce à la qualité artistique de ses spectacles et au travail inlassable de son personnel. Que la SFM utilise ces appuis, que Le Cercle Molière est allé chercher à la sueur de son front, pour lui nier une subvention de fonctionnement, tient du ridicule. On a le droit de se demander comment la SFM, défenseur attitré des organismes et des particuliers franco-manitobains, est arrivée à faire de telles déclarations.

Au «Manitoba Ce Soir» du 8 novembre, on diffusait un reportage sur la question du financement de base du Cercle Molière, dans lequel Diane Leclerq, représentante de Patrimoine canadien, soulignait qu'il n'était pas question que son ministère finance les opérations du Cercle Molière alors qu'il recevait du financement de base des Conseils des Arts du Canada et du Manitoba. Ceci, en dépit du fait que son propre ministère ait adopté, en 1988, des lignes directrices pour le financement des troupes de théâtre professionnelles en milieu minoritaire.

«Le Secrétariat d'État . . . accordera son aide financière à des activités qui visent à assurer le rayonnement et la diffusion de l'activité théâtrale professionnelle dans la communauté. Il vise ainsi à offrir un soutien complémentaire à celui du Conseil des Arts du Canada et d'autres organismes subventionnaires . . .» (1)

Depuis 1988, les troupes francophones du Canada ont reçu leur financement de base du Secrétariat d'État/Patrimoine canadien, sauf Le Cercle Molière.

Il est malheureux de constater que la SFM, dont une des raisons d'être est de prêter main-forte aux individus et aux organismes dans leurs revendications auprès des gouvernements, est à un tel point lié par l'administration d'une source de financement gouvernementale (l'Entente Canada-Communauté), qu'elle se trouve non seulement dans l'impossibilité d'appuyer Le Cercle Molière dans ses démarches légitimes pour avoir son dû, mais qu'elle se porte ensuite à la défense d'un système qui nuit au fonctionnement du plus important pilier artistique de sa propre communauté.

En retour pour ses 70 ans de loyaux services à la communauté, Le Cercle Molière demande à la SFM d'appuyer sa demande de fonds de fonctionnement auquel il a droit depuis bientôt huit ans. Pouvons-nous nous attendre à ce qu'elle soit notre alliée dans cette quête?

Jeannine Préjet, présidente
Le Cercle Molière

(1) Le Secrétariat d'État du Canada - Lignes directrices relatives à l'aide accordée aux compagnies de théâtre professionnelles dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire, avril 1988.

8 décembre 1995

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Coup d'œil sur les activités de la SFM

- La SFM a rencontré des représentant(e)s du Service des parcs et loisirs de la Ville de Winnipeg la semaine dernière. La SFM a effectué une présentation sur la communauté et les attentes de celle-ci quant aux différents services de ce département. La SFM a reçu plusieurs plaintes de la part de la communauté par rapport au Service et fera un suivi auprès de la Ville de Winnipeg pour assurer que son plan de mise en œuvre des services en français soit respecté.
- Au niveau de l'Entente Canada-communauté, la SFM continue d'appuyer le Conseil des communautés, le Comité conjoint de l'Entente et le Conseil des organismes. En vertu de l'Entente Canada-communauté, la SFM est appelée à gérer les différentes composantes de l'Entente. Très bientôt, les membre du Comité conjoint et du Conseil des communautés auront le bénéfice de recevoir une formation dans le domaine de la gestion de projets. Ceci outillera les bénévoles et les employés rattachés à ces structures dans leurs fonctions décisionnelles.
- La fin de semaine dernière, le conseil d'administration et le personnel de la SFM ont entamé un exercice de planification pour l'organisme. Tous les six mois, le personnel de la SFM revoit la planification de la SFM pour s'assurer que les résultats voulus sont atteints. À cette occasion, la SFM, s'est penchée sur l'énoncé de mission et les rôles et responsabilités de la SFM pour redéfinir ses activités au sein d'un environnement en changement perpétuel. Le processus de changement est encore en marche. Le personnel et le conseil d'administration de la SFM travaillent ensemble pour permettre à la SFM de grandir et de se redéfinir en fonction des besoins de la communauté.
- La SFM examine la possibilité de produire des pages de publicité sur l'Internet pour la communauté franco-manitobaine. Il s'agirait d'établir dans les plus brefs délais un site virtuel pour la francophonie du Manitoba. La SFM rencontre présentement des personnes intéressées au projet et qui possèdent des expertises dans le domaine.

Procurez-vous un Annuaire des services en français!

L'Annuaire des services en français du Manitoba1996 est disponible immédiatement. L'Annuaire contient plus de 2 500 services publics et privés – tout ce dont vous avez besoin pour vivre en français au Manitoba. Vous pouvez vous procurer une copie de l'Annuaire aux endroits suivants:

Caisses populaires du Manitoba
Centre culturel franco-manitobain
Collège universitaire de Saint-Boniface
Bibliothèque publique de Saint-Boniface

Plus on se promeut, plus on se fait connaître!

La vidéocassette «Le Manitoba français : une francophonie au coeur de l'Amérique» est un excellent outil de promotion pour notre communauté. À peine dix minutes de long, cette vidéo bilingue décrit les différents secteurs d'activités du Manitoba français. Vous pouvez vous en procurer une copie auprès de la SFM en composant le 233-4915 ou le 1-800-665-4443.

Nouvelles du Réseau



Dans la Seine, le Réseau a œuvré quatre jours auprès de la bibliothèque de La Broquerie pour accélérer la mise en circulation des livres français. De plus, le Réseau appuie présentement les efforts des comités scolaires des écoles Gabrielle-Roy (Île-des-Chênes), Lagimodière (Lorette), Pointe-des-Chênes (Sainte-Anne) et Saint-Joachim (La Broquerie) avec l'organisation des camps d'été de jours dans ces communautés.

Offre d'emploi

Dans la Montagne, on recherche des candidat(e)s au poste d'auxiliaire pour appuyer le travail de l'agente de développement communautaire. Les candidat(e)s doivent avoir une bonne connaissance de la communauté ainsi qu'une bonne connaissance du français et de l'anglais. En vertu du programme d'emploi, les candidat(e)s doivent être prestataires de l'assurance chômage. Pour plus de renseignements, contactez madame Lyse Hébert au (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233–4915 1–800–665–4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@solutions.mb.ca

Le point sur le développement de la Seine

Une stratégie globale pour la Seine dès l'été prochain

Le fait que le site Lagimodière ne soit pas encore désigné historique n'empêchera pas les organismes impliqués dans les projets entourant la Seine de poursuivre leurs efforts en ce qui concerne le développement de cette rivière.

Jean-Pierre Brunet de Save Our Seine (SOS) dit que la décision de la Commission des sites et monuments historiques touche son organisme «parce que ç'aurait été un plus si le site avait été désigné.»

Une opinion que partage Étienne Gaboury, qui s'occupe entre autres du projet Destination Saint-Boniface dont un des volets concerne la Seine. «C'est un ennui, mais nous allons continuer avec notre projet de sentier, assure-t-il, et nous continuerons notre projet de développer le site même», pour y faire des programmes d'interprétation et des programmes touristiques. Pour Étienne Gaboury, la désignation historique «n'est que partie remise».

En ce moment, ces organismes ont déposé des demandes de subvention au volet de l'Entente sur le développement de Winnipeg qui permet de financer l'aménagement des rives se trouvant à l'intérieur de la ville. Jean-Pierre Brunet précise qu'environ 2,5 millions $ seront disponibles au cours des cinq prochaines années; une somme que plusieurs organismes se disputeront.

SOS a fait demande pour son projet de sentier qui suivrait la Seine de la rue Marion à la rue Provencher. Destination Saint-Boniface projette un sentier allant du pont du voyageur derrière le boulevard Provencher, jusqu'au fort Gibraltar dans le parc Whittier. On demande aussi des fonds pour aménager un bassin d'interprétation.

De son côté, la ville de Winnipeg poursuit son étude sur la Seine. L'inventaire naturel et l'étude des volets patrimoine et culture sont complétés. L'étude hydrologique est en cours et Jean-Pierre Brunet prévoit qu'elle pourrait être complétée avant Noël.

Une fois toutes ces études en mains, la Ville établira une stratégie globale pour la Seine, comprenant divers aspects: sentiers pédestres, route canotable, interprétation historique, etc. Cette stratégie, pense Jean-Pierre Brunet, pourrait être adoptée l'été prochain par le Conseil de Ville.

Archives La Liberté

La rivière Seine.

Tout ce que Jean-Pierre Brunet espère, c'est que l'opinon de la Commission des sites et monuments historiques sur le site Lagimodière ne fera pas boule de neige. «En ces temps où les gouvernements n'ont pas beaucoup d'argent, j'espère que ça n'empêchera pas les autres niveaux de gouvernement de reconnaître l'aspect historique du site.»

Il estime en effet que cette reconnaissance pourrait permettre aux organismes qui veulent promouvoir la Seine de demander d'autres fonds dans le cadre de l'Entente de développement de Winnipeg, via le programme réservé au patrimoine, qui dispose de cinq millions $.

«Mais ces cinq millions sont spécifiquement réservés au vieux quartier de la Bourse, précise Étienne Gaboury, ce qui rendrait la chose difficile de toute façon. Remarquez, on va essayer quand même!»

Sylviane LANTHIER

SAINTE-ANNE

Soirée d'info sur l'Alzheimer

Dans le cadre des ateliers d'information sur la maladie d'Alzheimer et la démence progressive, la Villa Youville et la Société d'Alzheimer du Manitoba présentent une nouvelle conférence portant sur la pharmacothérapie.

Cet atelier sera animé par André Lafrenière, pharmacien. Toutes les personnes qui ont à transiger avec une personne atteinte de démence retireront de cette soirée de l'information nécessaire pour assurer leur bien-être.

L'atelier aura lieu le 12 décembre à 19 h à la salle Marguerite Youville de la Villa Youville à Sainte-Anne-des-Chênes. Pour information: Marc Picard au 422-5624.

C.T.

Le site Lagimodière n'est toujours pas historique

Maurice Prince ne se tient pas pour battu

Pour la deuxième fois en 15 ans, la Commission des sites et monuments historiques du Canada n'a pas voulu accorder une désignation historique au site Lagimodière, un terrain de 100 acres situé à la fourche des rivières Seine et Rouge.

Disant manquer de preuves qui confirmeraient hors de tout doute que ce terrain était bel et bien le homestead de Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury ainsi que l'endroit où Louis Riel aurait vu le jour, la commission a tout de même recommandé que la ville de Winnipeg installe une plaque mettant l'accent sur l'importance du couple, tout en mentionnant que l'endroit exact de leur propriété demeure incertain.

Cette décision a suscité beaucoup de surprise à Winnipeg, où certaines des personnes impliquées dans la demande de désignation historique croyaient bien que cette fois, il n'y aurait pas d'obstacles.

Ainsi, l'historienne Diane Payment du ministère du Patrimoine canadien regrette que les membres de la Commission n'aient pas davantage compris l'importance du site pour les Canadiens français et les Métis de l'Ouest. «Un des critères pour approuver une désignation historique, explique-t-elle, c'est qu'il y ait des vestiges. Mais on n'a jamais fait de fouilles archéologiques sur le site, et il ne reste rien des bâtiments.» Beaucoup de documents relatifs à cette propriété ont aussi été détruits au siècle, dernier, ce qui rend les preuves difficiles à obtenir. «On a quand même essayé de faire valoir la valeur symbolique du lieu. On aura peut-être plus de chances la prochaine fois.»

«À la prochaine», c'est en effet la réaction des intervenants dans le dossier, qu'il s'agisse du président du comité du tourisme de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, Étienne Gaboury, du militant de Save Our Seine (SOS), Jean-Pierre Brunet, ou du père de la demande de désignation historique, Maurice Prince.

«La décision de la Commission n'est pas un refus», explique ce dernier, qui reste convaincu que le site Lagimodière sera reconnu un jour comme étant d'importance historique.

«Depuis que j'ai fait ma demande, dit-il, j'ai trouvé un autre document dans lequel un auteur américain, Wilbur F. Bryant, décrit le lieu de la naissance de Louis Riel ainsi que la maison où il est né.» Ce livre a été publié en 1887 en Arkansas et Maurice Prince pense que l'auteur devait avoir en main des documents peut-être écrits de lamain d'Henriette Riel-Poitras, le sœur de Louis Riel, et la seule de sa famille qui aurait écrit ce genre de renseignements.

Selon ce document, Louis Riel serait né dans la maison de les parents, située sur le homestead de ses grands-parents Lagimodière, «trois perches au sud» du moulin à scie qui se trouvait là à l'époque, et «du côté ouest de la rivière Seine».

Convaincu d'obtenir gain de cause s'il déposait une nouvelle demande, Maurice Prince veut d'abord que le gouvernement manitobain organise des fouilles archéologiques sur le site, pour mettre des vestiges au jour et ainsi satisfaire aux critères de la Commission des sites et monuments historiques.

De son côté, la Ville de Winnipeg, propriétaire du terrain, a adopté en février dernier une résolution afin que le site soit reconnu historique, sous la loi des ressources du patrimoine de la Province. Pour ce faire, la Ville doit d'abord tenir des audiences publiques pour entendre les citoyens sur cette question, ce qui n'a pas encore été fait.

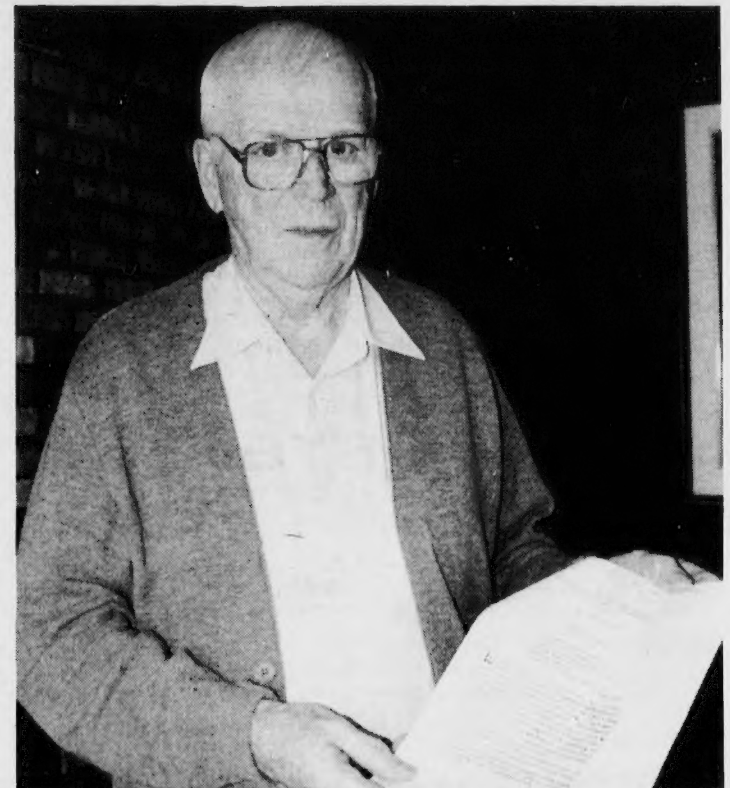


photo: Sylviane Lanthier

Maurice Prince et ses nouveaux documents, établissant le lieu de naissance de Louis Riel. «Il faut maintenant trouver les archives de ce Wilbur Bryant pour avoir accès à ses sources.»

Maurice Prince milite depuis 1975 pour la préservation du terrain en attendant une désignation historique. «Je me suis battu chaque fois qu'on voulait changer le zonage du terrain pour y construire des habitations, rappelle-t-il. La dernière fois que je me suis présenté au conseil du comité communautaire de Riel, en septembre, pour leur montrer le dernier document que j'ai trouvé, ils ont adopté une résolution pour nommer dans l'avenir une rue de Saint-Boniface en mon honneur!»

Fort de l'appui de divers organismes, dont la Chambre de commerce francophone, SOS, la Société historique de Saint-Boniface, les associations représentant les Métis, etc., Maurice Prince entend maintenant «réveiller les gens de la province avec ces nouvelles preuves» et ainsi tenter de redonner aux francophones la place qui leur revient dans l'histoire de leur province.

Sylviane LANTHIER

SAINT-LÉON

La Coop Saint-Léon redonne à ses membres

La Coopérative Saint-Léon offre une ristourne de 343 000 $ à ses membres en décembre, ce qui s'ajoute à d'autres ristournes remises aux membres au cours de l'année 1995 pour un total de 578 000 $.

Seuls les membres qui ont plus de 240 parts pourront recevoir un chèque d'au moins 10 $. Les chèques seront envoyés par la poste au début décembre.

Le directeur Dale Pouteau indique qu'en plus des ristournes, la Coopérative a pu améliorer ses services en 1995. Il cite en exemple l'usine d'engrais chimiques de Saint-Claude qui vient d'être terminée; l'achat d'un pulvérisateur spécialisé; et l'amélioration de la cour à bois à Pilot Mound.

La Coopérative Saint-Léon, fondée en 1942, a un chiffre d'affaires annuel de plus de 17 millions $. Elle compte 4 000 membres dans ses succursales à Saint-Léon, Altamont, Manitou, Pilot Mound, Crystal City, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude et Souris.

K.B.

WINNIPEG

Des cours de gestion participative

Les éducateurs et éducatrices francophones du Manitoba offrent un cours de formation sur les attitudes et les techniques de gestion participative. Cette formation s'adresse à toutes les personnes de la communauté franco-manitobaine qui veulent développer leurs habiletés en communication, améliorer leurs relations avec leurs collaborateurs et augmenter leur efficacité en vue de se préparer à travailler dans une situation de gestion participative.

Bien qu'il ne néglige pas la théorie, ce cours fournit l'entraînement pratique nécessaire pour maîtriser les techniques de la communication et de la résolution de conflits.

Le cours a lieu du 30 janvier au 3 février au coût de 250 $ par participant. Pour plus de renseignement, on peut appeler au 888-7961.

C.T.

Jeux panaméricains de 1999

Les bénévoles apprennent l'espagnol



Jacqueline Fortier-Silva.

La Division de l'éducation permanente (DEP) du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) participera à sa façon aux Jeux panaméricains de 1999. Grâce à une entente signée avec la Société panaméricaine et l'Université du Manitoba, la DEP offrira, pendant les trois prochaines années, des cours d'espagnol aux bénévoles qui désirent s'engager avec les Jeux.

Selon la coordonnatrice de la DEP, Jacqueline Fortier-Silva, le CUSB et l'Université du Manitoba prévoient dispenser de la formation en espagnol à plus de 2 000 personnes pendant cette période. Les langues officielles des Jeux panaméricains étant l'espagnol et l'anglais, on estime que les Winnipégois seront intéressés à vouloir mieux communiquer avec leurs futurs visiteurs.

Le programme prévu pour les bénévoles est divisé en 20 modules, comprenant huit heures d'enseignement chacun, au coût de 40 $ par module. L'étudiant passera un test de classement lors de son inscription, afin de suivre le cours correspondant à ses connaissances. Tous les étudiants recevront des cours de base générale et seront ensuite initiés à un vocabulaire plus technique correspondant à leur champ d'action pendant les Jeux, que ce soit au niveau du transport, de la sécurité ou pour les familles d'accueil. Les étudiants recevront un certificat chaque fois qu'ils auront complété un groupe de cinq modules.

Cette nouvelle série de cours représente un gros projet pour le CUSB. «C'est un projet à connotation internationale, lance Jacqueline Fortier-Silva. Les Jeux panaméricains sont les deuxièmes plus grands jeux au monde après les Jeux olympiques! Les cours vont nous donner une certaine visibilité en terme de formation aux adultes.»

Il faut dire que la DEP a déjà acquis ses lettres de noblesse dans le domaine puisqu'elle offre déjà neuf cours d'espagnol. «L'intérêt pour l'espagnol a toujours été là mais l'arrivée de l'Accord de libre-échange nord-américain et maintenant des Jeux panaméricains viennent ajouter à ça», ajoute la coordonnatrice de la DEP.

Le premier cours a débuté la semaine dernière. Cependant, il sera possible de s'inscrire à tous les modules au cours des prochains trois ans. La prochaine série de cours commencera en janvier. Pour s'inscrire ou obtenir de plus amples renseignements, composer le 233-0210.

Carole THIBEAULT

Dernières remises de chèques de Francofonds

Les régions ont bien accueilli leur fondation

Après avoir décerné des bourses et des subventions dans les quatre grandes régions du Manitoba français, la directrice de Francofonds, Maria Chaput, souligne le grand accueil que les régions ont donné à la fondation.

«On a été très bien reçus partout où on est allés. Il y a des gens qui ne connaissaient pas Francofonds. C'était certainement une bonne promotion pour la fondation.»

Par contre, elle ajoute que la formule ne sera pas nécessairement reprise l'année prochaine. «Si on le faisait chaque année, ça deviendrait répétitif et les gens se tanneraient. L'année prochaine, on trouvera une autre façon de faire.»

Francofonds a remis un total d'environ 60 000 $ à 90 groupes et personnes, chiffres comparables à l'année dernière. De ce total, 39 500 $ ont été distribués dans la région urbaine lors d'une soirée au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), agrémentée par le big-band du Collège Louis-Riel. La salle était comble pour l'occasion.

Douze personnes se sont partagé 4 450 $ pour des bourses d'études. Parmi celles-ci: Suzanne Nicolas a décroché la bourse Marguerite-Youville (500 $), et Marjolaine Guay, la bourse Roland-Couture (500 $).


Archives La Liberté

Maria Chaput.

Un total de 2 500 $ a été remis à sept groupes préscolaires; 1 400 $ à quatre chapitres de scouts et guides; et 14 500 $ à sept groupes jeunesse, dont 8 000 $ à CKXL.

Huit groupes de services à la famille ont reçu 7 900 $, dont le Service de conseillers (3 000 $) et le Centre Miriam (2 500 $). Plus de 6 600 $ ont été distribués parmi 11 organismes culturels, dont le CCFM et le Cercle Molière. Les 2 100 $ restants ont été partagés entre les organismes pour le patrimoine et ceux pour les aînés.

Au-delà de 200 personnes ont assisté à la soirée de distribution de la région Sud, qui coïncidait avec un spectacle d'Angèle Arsenault. «Il est important de mentionner qu'Angèle Arsenault donnait 3 $ de chaque disque vendu à Francofonds», signale la directrice de la fondation.

Dans cette région, dix groupes et personnes se sont partagé 5 550 $. Parmi les subventions de groupes, le comité culturel de Saint-Adolphe a reçu 1 000 $ pour la confection d'un livre à l'occasion du centenaire du village en 1996. «Dans la région Ouest, il y avait aussi Somerset et Saint-Léon qui ont reçu 1 000 $ chacun pour leur livre centenaire.»

La Bibliothèque municipale de Montcalm a reçu 2 000 $. «C'est la fin de l'entente que nous avons avec l'Association des municipalités bilingues en ce qui concerne les bibliothèques», précise Maria Chaput.

Karine BEAUDETTE

PROVINCE

On se prépare pour la Dictée!

Amoureux de la langue française, à vos crayons! Pour la troisième année consécutive, tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la langue de Molière sont invités à participer à la Dictée des Amériques.

Déjà, dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine, 800 élèves de la 7e année au Secondaire 4 ont participé aux épreuves préliminaires. Les concurrents ayant obtenu les meilleurs résultats prendront part à la demi-finale manitobaine en compagnie des participants de niveau senior. Cette épreuve aura lieu le 13 janvier à 13 h 30 au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Les participants à la demi-finale se partageront de nombreux prix et les champions provinciaux mériteront un voyage à Québec pour prendre part à la grande finale internationale qui aura lieu le 30 mars 1996. Le CUSB décernera en plus deux bourses d'études de 300 $ et 200 $ aux deux concurrents de la catégorie junior qui obtiendront les meilleures notes.

Lise Hudon-Bonin et Chantal Vermette sont les deux finalistes qui ont représenté le Manitoba à Montréal l'an dernier.

Pour s'inscrire: appeler le 235-4440 avant le 9 janvier.

C.T.

Société des Jeux du Canada Inc. 1997 (Brandon)
Devenez membre de l'équipe '97

La Société Jeux du Canada Brandon 1997 s'est engagée à fournir une expérience Jeux du Canada bien organisée et enrichissante pour les participants et tous les gens intéressés. La réussite de ces jeux sera le résultat d'un budget responsable, d'un niveau supérieur de service aux clients, et d'une excellence technique. Les jeux laisseront un héritage positif pour les gens de Brandon et de la région Westman.

Pendant cet important événement sportif national, il est prioritaire d'offrir tous les services dans les deux langues officielles. Ce poste temporaire aura pour but principal d'aider l'organisation à atteindre son objectif et à réaliser sa mission.

Coordonnateur(trice) des services de langue

La personne sera chef de file en coordonnant la traduction de plus de 300 000 mots et en assistant aux différentes divisions des services en français à nos clients.

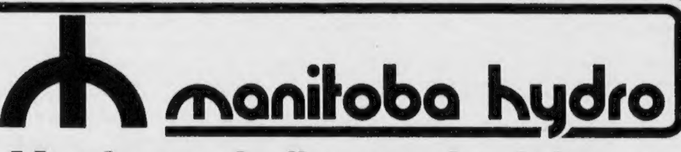
Le (la) candidat(e) devra avoir un diplôme universitaire ou une expérience professionnelle équivalente dans un domaine connexe. La maîtrise de l'environnement PC avec WordPerfect et le bilinguisme (français et anglais) sont essentiels. Enfin, le (la) candidat(e) idéal(e) démontrera beaucoup d'initiative et pourra œuvrer en équipe dans un environnement de bénévolat.

Il s'agit d'un poste temporaire jusqu'au 31 août 1997. Vous toucherez un salaire annuel de 32 000 $.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 15 décembre 1995** à:

Debbie McDonald, Coordonnatrice des ressources humaines
Société des Jeux du Canada Inc. 1997 (Brandon)
630, avenue Rosser
Brandon (Manitoba) R7A 0K7
Fax: (204) 727-1997

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. Nous remercions tous les candidats et les candidates et nous contacterons seulement ceux et celles qui seront considérés pour une entrevue.



Monteurs de lignes stagiaires : une possibilité de carrière

MANITOBA HYDRO, SOCIÉTÉ DE LA COURONNE PROVINCIALE ET FOURNISSEUR PRINCIPAL D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, EST À LA RECHERCHE DE PERSONNES QUALIFIÉES POUR DES POSTES DE MONTEURS DE LIGNES STAGIAIRES PRÉVUS POUR 1996.

Lieu de travail : Des régions partout au Manitoba

Sous la supervision directe du chef d'équipe, du responsable du district ou du monteur de lignes compagnon, les titulaires recevront une formation progressive pour obtenir le statut de compagnon. Durant la période d'apprentissage, les stagiaires devront travailler, en rotation, dans différentes régions de la province. Tous les stagiaires doivent prendre part à l'apprentissage sur place; des cours donnés en classe approfondiront leurs connaissances dans les domaines de la construction et de l'entretien des centrales présentes et futures.

Qualifications :
Les candidats doivent :
- Posséder au minimum les sujets académiques suivants : Mathématiques 30S ou 200; Sciences physiques 30G, 30F ou 201; et Anglais 30G, 30F ou 201; ou les qualifications académiques équivalentes qui pourraient être validées par le Ministère de l'Éducation;
- Un permis de conduire valide du Manitoba (classe 5);
- Passer avec succès (avant l'embauche) un examen médical arrangé par Manitoba Hydro;
- Pouvoir travailler sur des poteaux et des pylônes de 9 à 36,5 mètres de haut;
- Aimer travailler à l'extérieur, par tous les temps, qu'il fasse beau ou qu'il fasse extrêmement mauvais;
- Être prêts à beaucoup voyager dans toute la province;
- Être prêts à travailler sur des lignes électriques sous tension (500 kV maximum);
- Être prêts à occuper un emploi qui demande beaucoup d'efforts physiques.
- La capacité de communiquer en français serait un atout.

TOUS LES CANDIDATS, AFIN DE SE QUALIFIER POUR LE POSTE DE MONTEUR DE LIGNES STAGIAIRE, DEVRONT COMPLÉTER AVEC SUCCÈS UNE ÉVALUATION DES APTITUDES ET UN PROGRAMME D'ORIENTATION TECHNIQUE DE DEUX JOURS, SOUS LES AUSPICES DE MANITOBA HYDRO.

Tarif horaire initial pour monteur de lignes stagiaire : 10,33 $ / l'heure

Les candidats intéressés doivent postuler en mentionnant le numéro de compétition suivant : No 95/0932LL, d'ici le 21 décembre 1995, en écrivant à : Manitoba Hydro, Service d'emploi et de placement, C.P. 815 Winnipeg (Manitoba) R3C 2P4

Remarque : Les candidats doivent fournir un dossier de notes de scolarité du niveau secondaire.

* **Le masculin est employé sans discrimination**

souscrit à la politique d'égalité de l'emploi

TERRES DOMANIALES AGRICOLES À LOUER

Des terres domaniales sont actuellement à louer aux fins de coupe de foin et de pâturage. Ces terres sont situées dans les municipalités rurales ou les districts d'administration locale suivants:

ALONSA
ARMSTRONG
COLDWELL
DAUPHIN
ETHELBERT
GRAHAMDALE
HILLSBURG
LAKEVIEW
LANSDOWNE
LAWRENCE
MOSSEY RIVER
ZONES RÉGIES PAR LES AFFAIRES DU NORD
SAINTE-ROSE

La date limite de dépôt des demandes est fixée au 12 janvier 1996.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le bureau des Terres domaniales agricoles le plus près de chez vous, ou appeler au 867-3419.

Agriculture Manitoba — Manitoba Agriculture



CRTC — AVIS PUBLIC — Canada

Avis public CRTC 1995–204. Appel d'observations concernant la démarche du CRTC à l'égard d'une convention de gestion entre la **Newcap Inc.**, titulaire de CFDR et CFRQ-FM Dartmouth, et la **Sun Radio Limited**, titulaire de CIEZ-FM Halifax (N.-É.), de même que sur sa démarche générale à l'égard de conventions de gestion entre des stations de radio. Les observations écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard **le 15 janvier 1996**. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, au (819) 997–2429; ou au bureau du CRTC à Winnipeg (204) 983–6306 ou en consultant la Page d'accueil du CRTC: http://www.crtc.gc.ca.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

LA CHAMBRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE (CDÉC)

est à la recherche d'un(e)

Assistant(e) administratif(ive)

Sommaire de l'emploi :

Sous la direction du Commissaire industriel, la personne choisie sera :
- responsable de la mise sur pied des systèmes administratifs pour permettre la gestion efficace du bureau;
- responsable d'assurer la mise en marche d'un système de comptabilité permettant une saine gestion des ressources financière;
- responsable de gérer les ententes financières avec les gouvernements;
- responsable d'agir comme agent(e) de réception.

Formation et expérience :
- diplôme collégial en administration, en comptabilité ou l'équivalent;
- maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais;
- connaissance et expérience dans le domaine de la gestion financière;
- doit posséder de l'expérience dans un poste semblable;
- excellente connaissance des systèmes de comptabilité informatique (ACCPAC, LOTUS 1-2-3 et/ou autres).

Salaire : à négocier selon l'expérience et les compétences.

Entrée en fonction : le 2 janvier 1996.

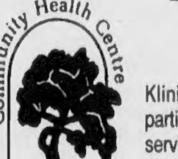
Veuillez présenter votre demande par écrit, au plus tard **le 19 décembre 1995**, en prenant soin de joindre votre curriculum vitae avec la mention «personnel» à :

Monsieur Maurice McCarthy, Commissaire industriel
Chambre de développement économique communautaire
383, boulevard Provencher, bureau 212
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud: Carole Thibeault
L'Est: Sylviane Lanthier
L'Ouest: Karine Beaudette

LA LIBERTÉ **237-4823**



Le Centre de santé communautaire Klinic

recherche un(e)

directeur(trice) générale.

Klinic est un centre de santé communautaire qui fonctionne à partir de principes holistiques. Le centre offre un large éventail de services médicaux et sociaux par l'entremise d'équipes interdisciplinaires. Le directeur général ou la directrice générale travaille sous la direction d'un conseil d'administration pour assurer le fonctionnement général du centre; c'est-à-dire la coordination des programmes, la planification et le développement, la gestion des finances et du personnel et les relations publiques.

La personnes choisie devrait:
- détenir un diplôme postsecondaire dans une discipline reliée à la santé et/ou à l'administration;
- posséder des habiletés en administration et en communication;
- bien comprendre le fonctionnement du domaine des soins de santé, et en particulier de santé communautaire;
- être capable de travailler dans un milieu interdisciplinaire;
- connaître les systèmes financiers et les méthodes d'évaluation des programmes;
- posséder au moins cinq années d'expérience en administration et avoir fait preuve de bonnes habiletés de supervision;
- posséder de l'expérience avec les agences de subventions et les gouvernements;
- une philosophie féministe.

De l'expérience dans un milieu de centre-ville et dans les questions de santé multiculturelle serait considérée comme un atout.

Prière de soumettre une demande par écrit avant midi, **le jeudi 12 décembre 1995**, à:

Comité consultatif de sélection
Centre de santé communautaire Klinic
870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3G 0P1

Nous sommes à la recherche d'un(e)

VENDEUR/VENDEUSE bilingue.

Cette personne doit posséder d'excellentes habiletés en communication interpersonnelle, doit avoir quelque expérience en vente et doit connaître les instruments à vent (bois et cuivre).

Envoyez votre curriculum vitae à:

Long & McQuade Music
757, avenue Corydon
Winnipeg (MB) R3M 0W5

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue BLANDINE BEDARD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 185, boulevard Provencher, bureau 201, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 8e jour de janvier 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour de novembre 1995.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Secrétaire bilingue

Nous recherchons une personne motivée et pleine d'initiative pour ce poste.

La personne choisie doit partager la lourde charge de travail des gestionnaires cadres et ce, d'une manière professionnelle.

Elle doit avoir au moins 5 ans d'expérience, d'excellentes habiletés en communication interpersonnelle et la capacité de parler couramment en français.

Elle doit aussi connaître WordPerfect 6.1, Lotus 1-2-3 et les standards Meridian.

Prière de contacter Sandy Delarue, 943-6611.

Specialty Office Staff



Au service de toute la population du sud-est manitobain.

Arrangements et préarrangements funéraires.



SALON MORTUAIRE DESJARDINS
357, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2N6

Edouard Robidoux
Domicile: 433-7925
Bureau: 233-4949 1-800-665-0488

Recyclez ce journal!

Ici et ailleurs

Achats vigilants

Winnipeg - Le ministre de la Consommation et des Corporations, Jim Ernst, conseille aux consommateurs d'être vigilants lorsqu'ils font leurs achats des Fêtes.

«Avant d'acheter un cadeau, prenez un moment pour demander au vendeur quelle est la politique concernant les retours. Cela peut vous faire économiser beaucoup de temps et vous épargner bien des ennuis si le cadeau doit être retourné», a-t-il déclaré.

Selon lui, aucune loi n'oblige les magasins à reprendre un article, à moins que ce ne soit spécifié dans la politique d'échange et de remboursement du magasin. La meilleure façon d'éviter les problèmes est donc de magasiner avec prudence et de s'informer avant d'acheter.

Construction en hausse

Ottawa - Selon les *Perspectives nationales du marché de l'habitation* du quatrième trimestre, publié par la Société canadienne d'hypothèque et de logement, la construction et les dépenses de rénovations résidentielles devraient augmenter l'an prochain.

On s'attend à ce que le volume de construction atteigne 120 500 logements en 1996, en hausse de 12 % par rapport à 1995. Dans l'ensemble, cette avance touchera surtout le marché des maisons individuelles, où la construction progressera de 20 % pour se fixer à 74 700 logements. À l'échelle des Prairies, la construction résidentielle devrait aussi s'améliorer par rapport à 1995.

Obligations d'épargne

Ottawa - Les résultats de la vente d'Obligations d'épargne du Canada en 1995 totalisent 4,6 milliards $. Compte tenu des remboursements des émissions antérieures effectués depuis le début d'octobre, les ventes nettes se chiffrent à 3,4 milliards $.

Les ventes brutes de cette année sont inférieures à celles de l'année dernière, mais les fonds nets recueillis sont à peu près les mêmes que le montant moyen de 3,2 milliards $ recueilli au cours des cinq années précédentes. Les ventes brutes de 4,6 milliards $ cette année comprennent des achats de 1,6 milliard $ selon le Mode d'épargne sur le salaire.

986 millions $ de profit pour la seule Banque de Montréal

Que font les banques avec leur argent?

La Banque de Montréal a réalisé en 1995 des profits de l'ordre de 986 millions $, un record dans sa longue histoire. Fondée en 1817 par six marchands de Montréal, la Banque de Montréal est en effet la plus vieille banque à charte au pays.

Les six grandes banques à charte du Canada brassent de grosses affaires et la plupart du temps, réussissent à réaliser d'importants profits, même en période de récession. Un constat qui peut chatouiller bien des consommateurs, qui tirent le diable par la queue tandis que chaque mois revient l'échéance du prêt hypothécaire!

«Essentiellement, les banques font leur argent dans la différence entre les dépôts et les emprunts, explique Paul Dupré, qui travaille à la Banque de Montréal depuis 32 ans et qui est maintenant le directeur de la zone est de la ville de Winnipeg, qui regroupe sept succursales.

«Si les profits augmentent, c'est que le volume de business augmente!», lance-t-il. À l'Association des banquiers canadiens (ABC), le directeur régional Graham Dixon explique cependant que si les profits des banques canadiennes peuvent sembler très importants, ils augmenteraient du tiers si ces banques se trouvaient aux États-Unis. «Il y a une marge de 3 % entre le taux d'intérêt que vous recevez et celui que vous payez quand vous empruntez, explique-t-il. Ce 3 %, c'est là que les banques font leur argent. Aux États-Unis, la différence est de 6 %.»

Les banques canadiennes réalisent donc leurs profits plus lentement que leurs consœurs américaines, ce qui, selon Graham Dixon, ne plaît pas beaucoup aux 50 banques étrangères installées au Canada. En contrepartie cependant, elles bénéficient d'un système bancaire réputé partout dans le monde pour sa stabilité.

Au pays, en 1994, les six banques à charte ont réalisé des profits de 4,2 milliards $ et ont payé 3,4 miliards $ en impôts. Au Manitoba, les impôts des banques se sont élevés à 47 millions $ l'an dernier. Les banques paient donc des impôts. Qu'advient-il du reste de leurs profits?



photo: Sylviane Lanthier

Paul Dupré: beaucoup de profits, et beaucoup de travail aussi.

«En 1994, répond Graham Dixon, 42 % des profits ont été redonnés aux actionnaires sous forme de dividendes. On calcule qu'au Canada, plus de 50 % de la population possède des actions dans des banques, via les plans de pension et les REÉR.» Les petits consommateurs, qui sont des emprunteurs, sont donc aussi des actionnaires qui bénéficient en partie de leurs propres emprunts!

Les actionnaires de la Banque de Montréal recevront pour l'année 1995 une dividende de 1,32 $ par action détenue. Que fera la banque avec le 2,36 $ par action qu'elle ne redonnera pas?

«Une partie est investie dans un nouveau système informatique installé dans l'ensemble des succursales au Canada, explique Paul Dupré. Le coût de cette opération: 400 millions $. Ça prend de gros profits pour faire ce genre de choses!»

Les banques utilisent aussi une partie de leur argent pour venir en aide à divers organismes et œuvres de charité. L'an dernier, 37 millions $ ont ainsi été versés au Canada. Ça peut sembler peu compte tenu de l'importance de leurs revenus? Selon une étude menée par le Conference Board du Canada en 1993, les banques seraient malgré tout le secteur d'activité le plus généreux au Canada. Au deuxième rang arrive l'industrie du pétrole, qui donne la moitié moins.

Pour remettre les horloges à l'heure, Graham Dixon explique aussi que si l'ensemble des transactions des banques se chiffrent par milliards, il leur faut obtenir 100 $ en prêts pour réaliser 61 ¢ de profits.

La déréglementation, l'ouverture des marchés, la faiblesse de l'économie, la concurrence internationale touchent aussi les institutions financières, qui se livrent aujourd'hui à une concurrence qui n'existait pas il y a 20 ans. Cette réalité a des conséquences sur les activités des banques, qui doivent se tourner vers les marchés internationaux pour assurer leur expansion.

«On calcule aujourd'hui qu'avant même d'avoir reçu son salaire, le consommateur moyen en doit 80 %, explique Graham Dixon. Bien que les prêts à la consommation demeurent importants, les banques doivent aujourd'hui se tourner vers l'exportation.»

Quand le niveau d'activité domine dans les secteurs de la construction, de la vente automobile et de la vente de meubles, cela signifie pour les banques que les prêts aux particuliers diminueront aussi. Ajoutez à cela qu'elles se font une concurrence féroce, et qu'elles ne sont plus les seules à vouloir prêter aux consommateurs, et vous comprendrez pourquoi les banques se tournent vers d'autres clients, dont les petites et moyennes entreprises qu'on tente davantage de satisfaire, et aussi les marchés extérieurs.

C'est ce qui explique, selon Graham Dixon, que la Banque de Montréal, par exemple, ait acheté il y a une dizaine d'années la Harris Bank, une petite banque américaine sur laquelle elle fonde beaucoup d'espoir. «La Banque de Montréal espère qu'en l'an 2000, la moitié de ses profits proviendront de Harris Bank», mentionne Paul Dupré.

Mais dans les succursales des banques, ces sommes énormes ne font pas partie du quotidien des employés! «Comme la concurrence est forte et qu'il y a beaucoup de compétition sur les taux d'intérêt, notre principal atout c'est le service.»

Et çà, ça veut dire «aller chercher les gens au lieu d'attendre qu'ils viennent vers nous comme on le faisait avant», et s'asseoir avec chaque client pour tenter de répondre à tous ses besoins. Une démarche où le consommateur a plus qu'avant le haut du pavé, puisqu'on ne tient plus pour acquis qu'il sera un client d'une même banque pendant toute sa vie.

Sylviane LANTHIER

À la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes

Une ristourne de 115 000 $ en 1995

Pour une caisse populaire, comment décrire autrement une année financière qui a donné comme résultat des bénéfices non répartis d'environ 234 000 $ et une ristourne de 115 000 $?

Le directeur de la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes, François Tétrault, n'hésite pas à utiliser le terme «excellent» pour qualifier l'exercice financier 1994-1995. «Nos bénéfices non répartis sont encore mieux que l'année dernière. La ristourne était de 100 000 $ en 1994, et cette année, on va distribuer 115 000 $ en parts de surplus plus 10 % de dividendes.»

François Tétrault estime que le succès de la Caisse est attribuable à «une réserve considérable qui ne nous coûte rien. On a aussi très peu de prêts délinquants et un taux élevé d'argent prêté (853 prêts pour un total de plus de 18 millions $), ce qui fait qu'on maximise notre argent.»

Les sociétaires de la Caisse de Sainte-Anne et de ses deux succursales (South Junction et Richer) ne s'inquiètent pas trop de leur institution financière, si on se fie au nombre de personnes présentes à l'assemblée annuelle du 30 novembre. «Il y avait 62 personnes seulement (71 en 1994). Essentiellement, c'est difficile d'attirer les gens, surtout quand tout va bien», rappelle le directeur.


Le directeur François Tétrault.

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1995: 21 720 166 $ (+ 8,5 %)
1994: 19 868 551 $

Bénéfices nets avant impôts:
1995: 300 871 $ (+ 14,5 %)
1994: 257 116 $

Montant de la réserve:
1995: 1 583 390 $, soit 7,3 % de l'actif (6,7 % en 1994)

Dépôts:
1995: 19 119 253 $ (+ 9,2 %)
1994: 17 353 260 $

Prêts:
1995: 18 244 856 $ (+ 10,2 %)
1994: 16 379 471 $

Nombre de membres:
1995: 3 290
1994: 3 350

La Caisse de Sainte-Anne a continué d'offrir des services comme le paiement direct et la vente de fonds mutuels. Dès février 1996, le paiement de factures par téléphone ou au comptoir s'ajoutera à ces services.

Le président depuis cinq ans, Guy Lévesque, a quitté le conseil d'administration à contrecœur, ayant accumulé trois termes successifs. Léo-Paul Lansard a été élu pour le remplacer tandis qu'Antoine St-Hilaire a été réélu. Le conseil d'administration compte aussi Annette Charrière, Florence Chaput et Louis Bernardin. La présidence et la vice-présidence seront décidées à la première réunion régulière.

Karine BEAUDETTE

Assemblée annuelle et ouverture officielle d'Élie

Henri Alarie reçoit l'Ordre du mérite coopératif

La Caisse populaire d'Élie a fait d'une pierre deux coups le 27 novembre alors qu'elle a tenu l'ouverture officielle de ses nouveaux locaux suivie de l'assemblée annuelle.

Près de 80 personnes étaient réunies pour les deux événements. Elles ont appris que la Caisse achevait les travaux d'agrandissement de 1 300 pi2 et de rénovation (ajout d'un guichet automatique, entre autres) sans dépasser le budget prévu de 375 000 $. «On a recyclé ce qu'on a pu, comme par exemple les chaises qu'on a fait recouvrir au lieu d'acheter en neuf», signale le directeur depuis 1982, Aurèle Rémillard.


Le directeur Aurèle Rémillard.

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1995: 28 253 067 $ (+ 0,4 %)
1994: 28 135 705 $

Bénéfices nets avant impôts:
1995: 292 172 $ (+ 10,5 %)
1994: 261 465 $

Montant de la réserve:
1995: 1 426 521 $, soit 5 % de l'actif (4,2 % en 1994)

Dépôts:
1995: 26 681 782 $ (- 0,5 %)
1994: 26 822 262 $

Prêts:
1995: 23 050 424 $ (+ 6,1 %)
1994: 21 641 777 $

Nombre de membres:
1995: 2 477
1994: 2 422

«On espère pouvoir faire pareil dans la succursale de Saint-François-Xavier, où on va construire en neuf.» La Caisse possède déjà un terrain et estime que le coût de la construction et de l'installation d'un guichet automatique s'élèvera à 275 000 $.

Les membres de la Caisse d'Élie et de ses trois succursales (Saint-François-Xavier, Marquette et Saint-Laurent) ont aussi accès à des parts de surplus maintenant que la Caisse a atteint 5 % d'équité, grâce à un bénéfice supérieur à celui des années passées.

Lors de l'assemblée annuelle, la directrice générale du Conseil de la coopération du Manitoba, Louise Hrymak, a remis l'Ordre du mérite coopératif à Henri Alarie en reconnaissance de ses 35 années de service. «Il a travaillé au conseil d'administration de la Caisse d'Élie pendant des périodes difficiles, rappelle Aurèle Rémillard.

«Il n'a jamais fait de tapage mais il a toujours été fidèle au mouvement coopératif, au point où il a manqué une seule réunion en 35 ans!»

Le conseil d'administration reste inchangé après la réunion annuelle du 27 novembre. Il est composé de Claude DéGagné (réélu), Léona Houston (réélue), Florent Beaudin, Richard Arnal et Aimé Gauthier.

Karine BEAUDETTE

SAINT-BONIFACE

Conférence sur Israël

L'abbé Roland Lanoie parlera de ses nombreux pèlerinages en Israël lors d'un dîner-conférence le 13 décembre, à midi.

L'événement a lieu au Club La Vérendrye; tous sont les bienvenus.



Quoi de bon?

Sylviane LANTHIER

Un homme remarquable

Et bien voilà: Patrick Roy quitte la Sainte Flanelle pour se joindre aux ex-Nordiques, sonnant ainsi la fin de cette semaine palpitante et forte en rebondissements depuis le moment où, samemdi soir, le célèbre joueur des Canadiens a osé s'adresser à son patron, Ronald Corey (il paraît que ça ne se fait pas), devant les spectateurs étonnés.

Les médias nous ont tenu en haleine quant au sort du joueur étoile des Canadiens et aux divers conflits qui peuvent, ont pu et pourront se produire au sein de l'équipe. Un vrai feuilleton télévisé. On se serait cru dans *Lance et Compte*!

Même ceux qui s'intéressent peu à notre sport national (comme c'est un peu mon cas) n'ont pu manquer de participer aux spéculations entourant le sort de Patrick Roy. Bébé lala ou victime d'une organisation qui ne sait plus prendre ses décisions? Qui le dira? En tout cas, une partie de son avenir est réglée. Ça ne lui fera pas trop loin pour amener ses enfants voir le Grand Canyon en personne pendant ses prochaines vacances!

Chez nous, comme dans de nombreuses chaumières, l'événement a alimenté les conversations, dont voici un extrait:

- Tu penses pas que c'est triste qu'une équipe risque de perdre le joueur qui lui permet de gagner?

Haussement d'épaules et réplique:

- Faudra bien que les autres se mettent à jouer.

Silence de quelques minutes.

- Au fait, savais-tu qu'aujourd'hui Robertson Davies est mort?

- Qui ça?

J'ai toujours trouvé que Robertson Davies avait un genre «à la Victor Hugo»: vieux monsieur au visage auréolé de barbe et cheveux blancs (il avait 82 ans), écrivain immense doté d'une vaste culture, un personnage. Est-ce un hasard? Ses personnages avaient un côté mythique et ses histoires un côté parfois fabuleux ; et le voilà qui choisit pour quitter ce monde le moment où Patrick Roy, personnage mythique moderne, prend toute la place devant notre petit écran!

La vie de l'un a mis dans l'ombre la mort de l'autre, mais ça n'empêche pas Davies d'avoir été un homme remarquable. Et il y aura encore, heureusement, des lecteurs pour découvrir ou redécouvrir le monde littéraire de cet auteur canadien. Roy et Davies font partie de notre histoire à leur façon. Mais je me demande si Patrick Roy, lui, a su que Robertson Davies est mort?

Le Musée de l'Homme et de la Nature présente Get Back!

Un hommage à la musique rock'n'roll

Les hippies des années 1970, les vieux rockers et l'ensemble des baby-boomers de Winnipeg ont une occasion unique de revivre leurs belles années. Car jusqu'au 25 février, le Musée de l'Homme et de la Nature présente sa nouvelle exposition intitulée *Get Back!*, la première exposition au Canada portant sur la musique rock'n'roll.

Le conservateur Stan Carbone, responsable de la mise sur pied de *Get Back!*, a réussi à créer une exposition où le public de Winnipeg se reconnaîtra. Dès son entrée dans la salle, le visiteur se fait submerger par une vague de son et de musique provenant d'extraits musicaux et de montages vidéos. Les principaux mouvements du rock'n'roll sont présentés en ordre chronologique et dans les deux langues officielles. On parle ainsi du "rockabilly", du "skiffle", de l'invasion britannique, de la danse à gogo, de l'été de l'amour et de l'époque punk.



photo: Carole Thibeault

La Rolls Royce Phantom 1965 de John Lennon. Gracieuseté du Musée royal de Colombie-Britannique.

Et même si l'exposition porte sur les grands courants de la musique rock'n'roll en Amérique du Nord, avec des têtes d'affiche comme Elvis ou les Beatles, on en profite également pour rendre hommage au rock winnipégois: qui des baby-boomers de la capitale ne se souvient pas des Ray St-Germain, Wayne Walke and the Strollers, Lucille Edmond, les Angels, les Balladeers ou du Club 63 Galaxie?

«Winnipeg a toujours été une bonne ville pour le rock'n'roll. Il y a eu beaucoup de groupes qui se sont formés ici», rappelle l'un des membres fondateurs du groupe francophone les Louis Boys, Léo Dufault.

Ce regard local est d'ailleurs un point saillant de l'exposition. Car plusieurs des objets qu'on y retrouve ont été prêtés par des artistes du coin. Ceux qui ont percé au niveau international comme Neil Young, Randy Bachman et Burton Cummings, ont eux aussi contribué grandement. On apprend par exemple que Bachman cousait parfois lui-même ses vêtements de scène et on peut voir des disques d'or de Cummings ou encore le brouillon original des textes de Young.

«Quand les plus jeunes visitent l'exposition, l'îlot consacré à Neil Young leur plaît particulièrement, remarque Mireille Lamontagne, coordonnatrice des programmes français au Musée. Neil Young est encore très populaire aujourd'hui, avec le grunge, qui se trouve à être la musique rock'n'roll des années 1990. Les jeunes sont étonnés de savoir qu'il est sur la scène musicale depuis si longtemps.»

Quant à Léo Dufault, les îlots de Burton Cummings et Randy Bachman (tous deux membres du groupe Guess Who?) font monter en lui des souvenirs de ses folles années. «J'étais sur le comité des danses du vendredi soir au Collège Louis-Riel, se souvient-il. Et Guess Who? avait accepté de venir donner un spectacle pour la danse de Pâques 1969. Le gymnase était plein à craquer et Burton Cummings nous a fait danser pendant trois heures!»

Même si les disques, les mannequins, les photographies et les «stéréos» envahissent la salle, la pièce maîtresse de l'exposition demeure toutefois la vieille Rolls Royce 1965 ayant appartenue à John Lennon. Très «hippie», la voiture aurait été peinte par des artistes hollandais et appartient au Musée royal de Colombie-Britannique. «Juste pour voir la bagnole de John Lennon, ça vaut le prix du billet!», ajoute Léo Dufault.

Get Back! suscite dès les premiers pas notre intérêt avec une citation du roi du rock'n'roll, Elvis, disant qu'il a appris sa musique des gens de couleur et qu'il en a simplement accéléré le tempo. C'était la naissance du "rockabilly". Plus loin, le visiteur découvre qu'en Angleterre la percée du rock'n'roll est aussi venue des gens de basse condition qui jouaient du "skiffle" avec leur piano, leur banjo et leur planche à laver. C'est avec cette musique que les Beatles ont fait fureur.

L'îlot de l'été de l'amour (1967) relate la naissance du mouvement hippie, des «love-in», des communes agraires et des camps de nudistes. On y voit plusieurs photographies dont celle, très agrandie, d'un «love-in» tenu au parc Assiniboine en juin 1967. Les adeptes de ce mouvement néo-gauchiste «revendiquent la libération humaine en luttant contre la répression politique, culturelle, sexuelle et même religieuse».

Pour ajouter à toute cette folie musicale, le Musée présente aussi des spectacles rappelant les différentes époques qui ont marqué le rock'n'roll. Ces spectacles sont gratuits et les anciens rockers sont les bienvenus. Les francophones n'ont pas été oubliés puisqu'une présentation sera réservée aux groupes musicaux de Saint-Boniface, le 14 janvier à 14 h. Les Louis Boys, Ratatouille et Gerry et Ziz joueront leurs meilleurs morceaux alors que Léo Dufault se fera un plaisir d'agir en tant que maître de cérémonie. «Je suis content que le Musée ait pensé à nous et nous ait laissé un après-midi. Je peux vous dire que ça va rocker!»

L'entrée à l'exposition *Get Back!* et aux spectacles est gratuite avec une admission générale au Musée de l'Homme et de la Nature.

Carole THIBEAULT

PROVINCE

Noël à CKSB

CKSB propose en décembre une programmation aux couleurs de Noël et des Fêtes de fin d'année:

Chorales de Noël: Trois chorales sont enregistrées et diffusées à partir du 10 décembre.

Vœux de Noël: Des vœux souhaités par une soixantaine d'enfants de la province sont enregistrés dans six écoles et seront diffusés à partir du 16 décembre.

Réveillon de Noël: Après la messe de minuit, jusqu'aux petites heures du matin, les auditeurs sont invités à communiquer leurs vœux au cours d'une émission animée par Monique LaCoste et Rosanne Legal.

Concours des histoires de Noël: Les résultats seront annoncés le 13 décembre à *Radio-Réveil*. Les histoires gagnantes sont enregistrées par les animateurs de CKSB et diffusées entre le 26 et le 29 décembre.

Vœux de dignitaires manitobains: Diffusion le jour de Noël et le jour de l'An.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher, 233-8972): ***Lui et lui*** le 8 décembre; ***Earl MacDonald*** au Mârdi Jazz le 12 décembre; le ***quatuor Ken Gold*** les 14 et 15 décembre décembre; et ***Bill Prouten*** au Mârdi Jazz le 19 décembre. Entrée gratuite.

❖ La télévision de CKND diffuse un reportage sur le groupe ***Hart Rouge*** le dimanche 10 décembre à 21 h. Ce vidéoclip documentaire a été réalisé en Saskatchewan, à Montréal et en France.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: ***The Doctor Is In*** de la série Pops le 9 décembre à 20 h et le 10 décembre à 14 h; et ***Crowning Creations*** les 15 et 16 décembre à 20 h. À la salle du Centenaire. Info: 949-3976.

❖ L'Orchestre de chambre du Manitoba prépare son ***concert de Noël*** pour le 13 décembre à 20 h à l'église Westminster (745, Westminster). Vers la fin du concert, l'orchestre invite l'auditoire à entonner des chants de Noël. Info: 783-7377.

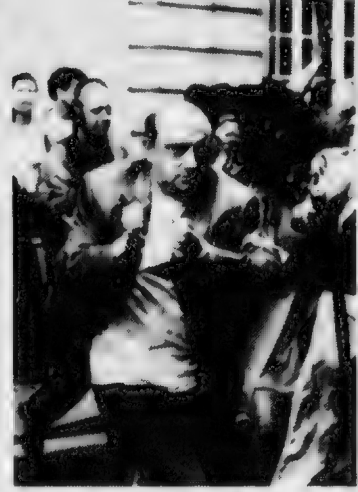
❖ L'Orchestre du Commandement aérien de Winnipeg présente son ***concert de Noël*** annuel le 10 décembre à 19 h (les portes ouvrent à 18 h). À l'édifice 21 de la base (entrée de la rue Sharpe). Entrée gratuite; les dons à la banque alimentaire militaire seraient appréciés.

❖ Le Calvary Temple (440, Hargrave) présente ***Le Messie*** de Handel les 10, 12, 14, 15 et 17 décembre. Entrée gratuite. Info: 943-4551.

❖ Dans la série de musique nouvelle Groundswell, on présente ***Red, Hot and New!*** avec la participation du violoniste David Stewart, entre autres. Le samedi 9 décembre à 20 h au studio 204 de Ballet royal de Winnipeg (320, Graham). Info: 943-5770.

THÉÂTRE

❖ Le Cercle Molière organise une ***soirée de lecture*** le mercredi 13 décembre à 20 h au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). En vedette: Danielle Audette, Huguette Beaulieu, François Boileau, Louise Granger, Lise Martine, Anne-Marie Plamondon, Daniel Rémillard, Valérie Rémillard, Charelle Thibault et Patrick Trudel. Info: 233-8053.



Le film *Grosse fatigue* de Michel Blanc sera projeté à la Cinémathèque (100, rue Arthur) du 9 au 14 décembre.

❖ À l'affiche du Manitoba Theatre Centre (174, Market): ***Season's Greetings*** de Alan Ayckbourn jusqu'au 16 décembre. Info: 942-6537.

❖ La troupe Manitoba Theatre for Young People présente: ***The Nightingale*** inspiré du conte de Hans Christian Andersen. Jusqu'au 17 décembre au théâtre Gas Station. Info: 947-0394.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***Un livre est un lieu***, exposition de livres d'artistes. Jusqu'au 7 janvier.

❖ Au Musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert), promenez-vous dans une rue de ***Winnipeg à la mode des années 1920***. Info: 956-2830.

❖ À la galerie de l'Alliance française (934, Corydon): ***Un paysage canadien***, exposition de monotypes de Hildegard Sen. Jusqu'au 22 décembre.

❖ La galerie du St. Norbert Arts & Cultural Centre présente: ***Ground/Connection***, collection de sculptures et d'œuvres d'installation. Jusqu'au 28 janvier. Info: 269-0564.

❖ Au Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, Memorial): ***La collection d'art de Gabrielle Roy, don de Marcel Carbotte*** au Musée du Québec, jusqu'au 31 décembre.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) propose des ***aventures hivernales en famille*** de 13 h à 16 h le dimanche 10 décembre, ainsi que du ***bingo nature*** de midi à 16 h. Le Centre organise aussi un atelier de ***décorations de Noël*** le 16 décembre de 13 h à 15 h (prière de s'inscrire à l'avance). Info: 989-8355.

❖ La ***patinoire extérieure*** de La Fourche accueille les patineurs jusqu'au printemps. La patinoire est accessible en tout temps et le Pavillon (cantine, location de patins) est ouvert jusqu'à 20 h tous les soirs (22 h le vendredi). Info: 957-7618.

❖ Le Musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert) propose le programme ***Lire et découvrir***. À partir d'un sac qui contient un livre et des objets, les familles lisent ensemble une histoire. (Quatre des douze histoires sont en français.) Et au Planétarium, on présente ***The Alien Who Stole Christmas*** et autres. Info: 956-2830.

NOËL

❖ ***Le Cercle Molière*** invite les familles à fêter Noël au Café Jardin du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher) le dimanche 17 décembre de 14 h à 16 h. Au menu: grignotines, boissons, et la visite du Père Noël! R.S.V.P. avant le 13 décembre au 233-8053.

❖ ***Le Village du Père Noël***, qui se trouve à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher), sera ouvert au grand public de midi à 13 h, après un brunch et des activités pour toute la famille au Foyer le 10 décembre de 10 h à midi. Info: 233-8972

❖ Le ***Centre Fort Whyte*** organise sa fête de Noël le dimanche 17 décembre de midi à 16 h. Parmi les activités: luge, patin, raquettes et pêche sur glace. Info: 989-8355.

CINÉMA

❖ Le théâtre IMAX (393, Portage) présente: ***Stormchasers*** qui explore les phénomènes naturels des tornades, des ouragans et des orages électriques, entre autres. Info: 956-2400.

❖ À l'affiche de la Cinémathèque (100, Arthur): ***Grosse Fatigue***, de Michel Blanc, du 9 au 14 décembre; le court métrage ***Picoti Picota*** de Manon Briand le 9 décembre à 19 h 30. Info: 942-2776.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Il vous reste encore un cadeau à trouver? Quelque chose de rare ou d'original? Il existe plusieurs boutiques où il est possible de tomber sur le cadeau idéal.

• La **Boutique du Centre culturel franco-manitobain** (340, boul. Provencher), par exemple, vend toute une gamme de bijoux originaux, dont ceux de Huguette Gérardy (à gauche). On y trouve aussi de la poterie, des livres franco-manitobains pour la plupart, des vêtements et des pièces d'artisanat pour tous les goûts.



Quelques autres boutiques:

• Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial)
• Fort Whyte Nature Company (La Fourche)
• les passerelles de place Portage
• Sounding Stone (519, rue Osborne)
• les rues Corydon et Osborne

Pour les amateurs des sensations fortes, des **billets de saison au théâtre IMAX** *(393, avenue Portage) sauront plaire! Vous pouvez acheter d'ici Noël des ensembles de trois billets pour profiter de trois soirées (chacune comprend deux films) de cinéma extraordinaire. À 24 $ pour un abonnement adulte (aînés/jeunes: 21 $; enfant de 12 ans et moins: 18 $), vous économisez environ 20 % du prix d'entrée régulier. Vous pouvez également réserver vos sièges à l'avance sans payer de frais d'agence, et stationner gratuitement sous Place Portage. Les détenteurs de billets de saison jouissent aussi d'autres avantages. Info: 956-2011.*

Musique, film, artisanat «made in Manitoba»: pour Noël, La Liberté *vous suggère des idées de cadeaux qui plairont à tout coup!*

Jouez sur votre ordinateur



La Boutique du Livre offre un choix de disquettes, de jeux pour ordinateurs sur Windows ainsi que des CD-ROM, pour tous les âges et tous les goûts. Pour les jeunes: ***Comment ça marche***, un CD-ROM multmédia de Nathan sur les inventions (129,99 $) qui fait partie d'une collection aux titres aussi passionnants les uns que les autres. Pour les adultes, on trouve également des titres intéressants, dont le ***PC Bébé*, de la conception aux premiers mots**, ou encore un CD-ROM qui vous fait visiter **Le Louvre** et ses trésors mieux que si vous y étiez! Des disquettes de jeux éducatifs pour enfants de 2 à 16 ans sont disponibles. Les prix vont de 30 $ à 130 $ environ.

La Diva des enfants

En musique, un cadeau au succès assuré: l'album le plus récent de Carmen Campagne, la diva des enfants. ***La Vache en Alaska*** (13,99 $) bénéficie de la collaboration de La Bottine souriante et de Hart Rouge.

Devant la télé

Ils aiment parfois se reposer en écoutant la télé? Offrez-leur les aventures palpitantes de ***Tintin*** ou de ***Spirou*** sur vidéocassettes (16,98 $ et 14,95 $). S'ils aiment Walt Disney, on peut trouver **Cendrillon** en version française (28,99 $) ou encore, ***Histoire de Jouets*** en livre-cassette. Avec la collection ***Les activités créatrices*** (14,95 $), les plus de 5 ans expérimentent *La science, La nature, L'écologie*, etc. Et pourquoi ne pas terminer la journée avec ***Un bon chocolat chaud*** (19,99 $)? La vidéocassettte de Carmen Campagne met en vedette la chanteuse et ses grands succès.

Toutes ces cassettes sont en vente à la Librairie à la page.

Participez au tirage!

Le cadeau de Marcel!

Le chansonneur (chansonnier-rockeur) Marcel Soulodre a lancé son premier disque compact juste à temps pour Noël! Intitulé ***J'avais dans les yeux***, l'album comprend 11 chansons dont certaines sont connues: *King Louis, Giddy Up* et *Moi, j'aime être maniaque.*

Répondez à notre question-concours et courez la chance de gagner un exemplaire de cet album. Les deux premiers lecteurs à nous téléphoner la bonne réponse **le lundi 11 décembre à 13 heures précises** gagneront un album, autographié par Marcel Soulodre.

Voici la question: *cet ex-rédacteur en chef de La Liberté est aussi le coparolier de Marcel Soulodre. De qui s'agit-il?*

Parfait pour les parents éloignés

Les ordinateurs font parfois des miracles! Il est ainsi possible de prendre 12 de vos plus belles photos et de les digitaliser pour en faire les illustrations d'un calendrier. Une idée de cadeau originale, parfaite pour faire plaisir aux grands-parents éloignés qui s'ennuient de leurs petits-enfants, ou à quiconque sera heureux d'avoir sous les yeux votre souvenir à l'année longue! Chez Henry Armstrong Instant Printing, par exemple, un tel calendrier coûte moins de 35 $.

Cadeau beauté

Vous manquez d'idées pour les personnes qui sont toujours pressées? Offrez-leur un temps de répit pendant lequel elles se font pomponner grâce à un certificat cadeau d'un salon de beauté. B.B. Salon (296, avenue Taché, 231-0057), par exemple, offre des certificats cadeau de 50 $ (ce qui comprend pédicure, un manucure et 30 minutes de massage), de 65 $ (pédicure, manucure et facial) ou de 110 $ (pédicure, manucure, facial et une heure de massage).

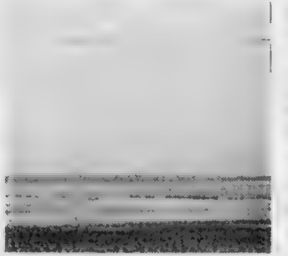
Avis aux «folkistes»

Pour ces personnes qui se rendent au Festival Folk religieusement chaque année, les organisateurs du festival proposent une idée de cadeau qui sera certainement appréciée. On peut acheter dès maintenant (jusqu'au 31 décembre) des laissez-passer pour le prochain festival, qui aura lieu au parc provincial Bird's Hill du 11 au 14 juillet 1996.

On peut se procurer, au prix de 1995, des laissez-passer de quatre jours (adultes: 60 $, jeunes et aînés: 50 $) ou de trois jours (adulte: 55 $, jeunes et aînés: 50 $). Ces prix n'incluent pas les frais d'agence. On peut acheter les billets auprès des comptoirs TicketMaster (780-3333) ou aux bureaux du Festival Folk (264, avenue Taché, 231-0096).

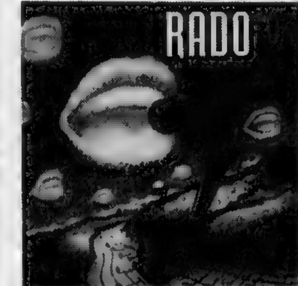
Le coin musique...

Cette année, on a vu paraître quelques disques compacts qui regroupent des artistes du Manitoba ou de l'Ouest. Ces disques avaient pour but principal d'être diffusés auprès des radios françaises et anglaises du pays et au-delà. Ce qui ne les empêche pas de faire des cadeaux tout à fait corrects, notamment pour faire découvrir le talent d'ici!



En plaine musique* met en vedette des artistes comme le guitariste Laurent Roy, l'harmoniciste Gérald Laroche, le claveciniste Eric Lussier, ainsi que de la musique pour enfants. Sur ***En plaine chanson****, on retrouve les voix de Micheline Girardin, d'Edmond Dufort, de Marie-Claude McDonald et de Little Sister, entre autres.

Un autre disque compilation très varié, c'est ***RADO '95****. L'acronyme RADO représente le Regroupement des artistes de l'Ouest canadien et l'album rassemble des chansonniers des quatre provinces de l'Ouest et du Yukon. On retrouve les Manitobains Marie-Claude McDonald et Marcel Soulodre, ainsi que Jeff Staflund, ancien Manitobain. Les autres chansonniers ne sont pas inconnus (Crystal Plamondon, Les Zed, Francis et Michel Marchildon) puisqu'ils sont déjà venus ici. Puis on fait aussi des découvertes intéressantes.



• Certains artistes ont tellement de succès qu'on a tendance à oublier qu'ils sont Manitobains. C'est le cas de Loreena McKennitt, originaire de Morden, qui demeure maintenant à Stratford (Ontario). Elle vient de réaliser un dernier album, *A Winter Garden, Five Songs for the Season*, a été réalisé.

Cet album de Noël regroupe cinq chansons connues et moins connues que Loreena McKennitt rend à sa façon tout à fait personnelle; c'est donc de toute beauté! Avec ce disque récent, la discographie de la chanteuse et harpiste est augmentée à six albums. Il est difficile d'en recommander un seul, mais disons qu'on ne se lasse pas d'entendre *The Visit* et *The Mask and Mirror.*

• Le saxophoniste winnipégois Walle Larsson a lancé un deuxième album en 1995. Il y a 10 chansons sur le disque ***Behind the Storm***, dont trois compositions originales de Walle Larsson. Il a enregistré à Montréal avec l'aide de musiciens du Québec tels que Michel Cusson, Paul Brochu, Mario Parent (qui chante dans deux pièces) et des anciens membres d'UZEB.

Celui que Châtelaine qualifie de «viking du saxophone» est aussi parmi les artistes qui ont contribué à l'album éponyme de ***Marie-Claude McDonald****, disque compact qui comprend les chansons *Maman, Comme tu es, Danse* et *Un dernier au revoir*, entre autres. Un autre album franco-manitobain qui est sorti dans les quelques derniers mois, c'est ***Les Louis Boys Live****, enregistrement d'un spectacle des Louis Boys au dernier Festival du Voyageur.

** En vente Chez le disquaire. Pour RADO '95: 1-800-565-2372.*

Télé-horaire de la semaine du 11 au 17 décembre 1995

SRC

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 6h05 Looping
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les chatouilles du matin
- 9h01 Pacha et les chats
- 9h15 Iris le gentil professeur
- 9h30 La maison de Ouimzie (lundi et mardi) / Johnson et ses amis (mercredi au vendredi)
- 10h00 Babar
- 10h30 Olives et papayes
- 11h00 Christiane Charette en direct
- 12h00 Le midi
- 12h30 Christiane Charette en direct
- 13h00 Louvain à la carte
- 14h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 15h00 Les contes d'Avonlea (lundi) / Au nord du 60e (mardi) / Catherine Courage (mercredi) / La grande cabriole (jeudi) / Châteauvallon (vendredi)

Lundi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h29 La petite vie
- 19h00 À nous deux!
- 20h00 Enjeux
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 4 et demi...
- 23h30 La politique fédérale
- 23h40 En toute liberté
- 0h15 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Océane
- 16h50 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h29 La facture
- 19h00 Un rêve en héritage
- 20h00 Les Fridolinades
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 Juste pour rire international
- 23h30 Découverte
- 0h15 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 L'Infernale machine du Dr V
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h29 Moi et l'autre...
- 19h00 Sous un ciel variable
- 20h00 La bataille du Saint-Laurent
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 La leçon d'Élie
- 23h30 Vues d'ici
- 0h50 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Les Twist
- 16h50 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Zap
- 20h00 Shehaweh
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 23h00 Les nouvelles du sport
- 23h25 La météo
- 23h30 L'Écuyer
- ➤ 0h30 Cinéma: **Biloxi.** *É.-U. 1988. Comédie dramatique. En 1945, un jeune New-Yorkais aspirant à devenir écrivain est transporté avec un groupe de consorts vers un camp d'entraînement situé dans l'État du Mississippi.*
- 1h45 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Sur la piste
- 16h55 0340
- 17h00 Fais-moi peur!
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Autostop
- 18h59 Lance et compte
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point médias
- 22h00 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 Scènes de la vie culturelle
- ➤ 0h30 Cinéma: **Le retour de la Panthère Rose.** *É.-U. 1974. Comédie. Un énorme diamant, la Panthère Rose, est volé dans le musée d'un petit État arabe. Les autorités ne voient personne de mieux qualifié pour mener l'enquête que le célèbre inspecteur Clouseau de la Sûreté française.*
- 1h55 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les contes du chat perché
- 7h30 Richard Scarry
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h01 Clyde
- 8h25 Aladdin
- 8h45 Bouledogue Bazar
- 9h20 La bande à Dingo
- 9h45 La bande à Picsou
- 10h10 Tiny Toons
- 10h30 Bouledogue Bazar
- 10h35 Iznogoud
- 11h00 Génies en herbe
- 11h30 Les pieds dans les plats
- 12h00 L'accent francophone
- ➤ 13h00 Cinéma: **Histoire sans fin**
- 15h00 Parfums d'Italie
- 15h30 Autostop
- 16h00 Perfecto
- 16h30 Simplement, la vie
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 Country centre-ville
- 18h30 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Les nouvelles du sport
- 21h45 Chapeau melon et bottes de cuir
- ➤ 22h50 Télé-sélection: **Le dernier empereur.** *É.-U. 1987. Drame biographique. L'histoire du dernier empereur de Chine, depuis sa montée sur le trône en 1908, à l'âge de trois ans, jusqu'à sa mort, après sa rééducation.*
- 2h00 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Winnie l'ourson
- 7h25 L'île aux ours
- 7h40 Budgie, le petit hélicoptère
- 8h02 La petite sirène
- 8h25 Le Noël des oursons
- 8h50 Doug
- 9h00 Bouledogue Bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 La course destination monde
- 18h00 Le téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 L'ADISQ en coulisses
- 20h30 Les beaux dimanches: Show
- 21h00 Les beaux dimanches: Le jardin oublié
- 22h00 Le téléjournal
- 22h20 Le point
- 22h45 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h15 Ciné-club: **Ombres et brouillard.** *É.-U. 1991. Comédie dramatique. Dans une petite ville d'Europe centrale, un fonctionnaire est réveillé en pleine nuit par des policiers à la recherche d'un dangereux meurtrier. Il n'est pas au bout de ses surprises.*
- 1h10 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Aimer
- 10h00 Bon appétit
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Première ligne
- 12h30 Les feux de l'amour
- 13h30 Bibi et Geneviève
- 14h00 Sous le signe du faucon
- 15h00 Claire Lamarche

Lundi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Là tu parles!
- 18h30 Rira bien...
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Astro Jojo
- 23h26 Fermeture

Mardi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 19h00 Viens voir l'Acadie avec Sweet People
- 20h00 Le match de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha bada
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Astro Jojo
- ➤ 23h26 Ciné-lune: **Lilas de rêve.** *Can. 1987. Drame sentimental. En vacances sur une île isolée, une jeune publicitaire s'éprend d'un amnésique.*
- 0h56 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Ent'Cadieux
- 19h30 Qui vive!
- 20h00 La guerre de la drogue: Camarena
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Astro Jojo
- 23h28 Vision mondiale
- ➤ 0h28 Ciné-lune: **Super Polar: À corps et à cris.** *Fr. 1989. Drame policier. Muté à Bordeaux, un journaliste s'attire des ennuis en soupçonnant un notable local de couvrir le meurtre perpétré par son neveu.*
- 2h28 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills 90210
- 19h00 Je te salue Marie
- 19h30 Les ailes de la mode
- 20h00 Claire Lamarche
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Vision mondiale
- ➤ 23h57 Ciné-lune: **Haute tension: Au bout du rouleau.** *Fr. 1988. Drame policier. Un homme d'affaires douteux charge un ancien photographe de presse de retrouver l'assassin de son fils.*
- 1h57 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Fort Boyard
- ➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Piles non comprises.** *Am. 1987. Comédie fantaisiste. Des extra-terrestres aident un couple new-yorkais à lutter contre des industriels qui veulent transformer leur quartier en imposant un ensemble architectural.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h04 Astro Jojo
- 23h32 Vision mondiale
- ➤ 0h32 Ciné-lune: **Haute tension: Doubles jeux.** *Fr. 1989. Drame policier. Une propriétaire de galerie d'art convainc un sosie de son mari de remplacer celui-ci en prison durant deux jours en échange d'une forte somme d'argent.*
- 2h32 Fermeture

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Sailor Moon
- 8h30 Mighty Max
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Libre-échange
- 9h45 Vos élus
- 10h00 Championnat des quilles
- 11h00 Visa pour le Maroc
- ➤ 11h30 Ciné-maximum: **Le miracle de la 34e rue**
- 13h30 La coupe des nations
- 15h30 Vidéo rock détente
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Annie.** *Am. 1982. Comédie musicale. Les mésaventures d'une orpheline choisie pour vivre une semaine chez un milliardaire.*
- ➤ 20h00 Ciné-extra: **Drôle d'amour.** *Am. 1990. Comédie sentimentale. Les hauts et les bas d'un jeune couple qui tente sans succès d'avoir un enfant.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h58 Astro Jojo
- 23h25 Infopublicités
- 1h19 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Vision mondiale
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Finances
- 10h00 Complètement marteau
- 10h30 Bon dimanche
- 12h00 La coupe des nations
- 14h00 Infopublicité
- 14h30 Je te salue Marie
- 15h00 Les ailes de la mode
- 15h30 Automag plus
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Quand le cœur attend
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- ➤ 17h30 Cinéma des fêtes: **Noël chez les Muppets.** *Am. 1992. Conte. La veille de Noël, un vieil homme riche et avare reçoit la visite de trois spectres qui lui font prendre conscience de ses fautes.*
- ➤ 19h00 Le cinéma néon: **Ce cher intrus.** *Am. 1991. Comédie sentimentale. Un homme heureux en mariage éprouve des difficultés à se faire accepter par sa belle-famille.*
- 21h30 L'événement
- 22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h50 Complètement marteau
- 23h19 Finances
- 23h48 Infopublicités
- 1h42 Fermeture

Les beaux dimanches

Le jardin oublié

La vie et l'œuvre d'Alice Guy-Blaché. Documentaire réalisé par Marquise Lepage pour souligner le centenaire du cinéma. Alice Guy-Blaché est née en France en 1873 et est morte aux États-Unis à l'âge de 95 ans. Elle a été pendant 17 ans la seule femme cinéaste au monde.

Le dimanche 19 décembre à 21 h à la SRC.

TV5 – La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h30 Télématin
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 Paris lumière
- 8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi) / Découverte (vendredi)
- 9h00 7 sur 7 (lundi) / L'événement (mardi) / Sous la couverture (mercredi) / Géopolis (jeudi) / Viva (vendredi)
- 9h30 Référence (mardi)
- 9h45 Correspondances (vendredi)
- 10h00 Contact (lundi) / Faits divers (mardi) / Téléscope (mercredi) / Il était une fois les ONU (jeudi) / Entre elle et moi (vendredi)
- 10h30 Le concert (vendredi)
- 11h00 Tell quel (lundi) / Outremers (mardi) / Panorama (mercredi) / Plaisir de lire (jeudi) / Les pays du Québec (vendredi)
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 N'oubliez pas votre brosse à dents (lundi) / Bouillon de culture (mardi) / Bas les masques (mercredi) / Pulsations (jeudi) / Envoyé spécial (vendredi)
- 13h00 Évasion (mardi) / Magellan (jeudi)
- 13h30 Autant savoir (mardi) / Les carnets du bourlingueur (mercredi) / Découverte (jeudi) / Fleurs et jardins (vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 Le grand jeu TV5
- 14h30 La météo des cinq continents
- 14h35 La chance aux chansons / Faites vos gammes (vendredi)
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Espace francophone
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 17h55 Le grand jeu TV5 (lun. au dim.)
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faits divers
- 19h30 Bas les masques
- 21h00 Paris lumières
- 21h25 Le grand jeu TV5 (lun. au dim.)
- 21h27 La météo des cinq continents (lundi au dim.)
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h00 Planète musique
- 1h30 Espace francophone
- 2h00 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Espace francophone
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Ça se discute
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h00 Bas les masques
- 1h30 Tell quel
- 2h00 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Jours de guerre
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h00 Ça se discute
- 1h30 Magellan
- 2h00 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 L'or de Poranga
- 19h30 Antoine Rives, le juge du terrorisme
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h00 Viva
- 0h45 Ah! quels titres
- 1h45 7 jours en Afrique
- 2h00 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h25 Revue de presse canadienne
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 30 millions d'amis
- 17h25 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Les FrancoFolies de Montréal
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 Revue de presse canadienne
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Taratata
- 0h00 Ça colle et c'est piquant
- 0h45 Bon week-end
- 1h20 Les carnets du boulingueur
- 1h45 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Génies en herbe
- 7h30 Luna park
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 Montagne
- 8h30 Faites vos gammes
- 9h30 Fleurs et jardins
- 10h00 30 millions d'amis
- 10h30 Magazine olympique
- 11h00 Rencontres à XV
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Sport Africa
- 13h00 Reflets
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 Le grand jeu TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Y'a pas match
- 15h00 Les FrancoFolies de Montréal
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Correspondances
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Perdu de vue
- 20h30 On aura tout vu!
- 21h00 En toute liberté
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Avoir vingt ans à Berlin
- 23h00 Sidamag
- 23h15 Mizike Mama
- 0h00 Faut pas rêver
- 1h00 Montagne
- 1h30 Outremers
- 2h00 RFI

Dimanche

- 6h30 Rendez-vous à l'annexe
- 7h00 Obsidienne
- 7h30 Espace francophone
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 L'école des fans
- 9h00 On aura tout vu!
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Planète musique
- 11h00 Planète musique
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Ah! Quels titres
- 13h00 Contact
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 Le grand jeu TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Le monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 7 sur 7
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h30 Évasion
- 21h00 Tell quel
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Savoir plus
- 23h15 Perdu de vue
- 1h15 Obsidienne
- 1h45 RFI

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 4 décembre)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	6	0	0	12
La Broquerie	5	2	0	10
Steinbach	3	3	0	6
Niverville	3	4	0	6
Pine Falls	3	3	0	6
Saint-Jean	2	4	0	4
Sainte-Anne	1	7	0	2

Compteurs	B	P	Pts
Ray Meilleur, Clippers	5	9	14
T. Kemball, P. Kings	6	8	14
R. Rioux, Royals	4	10	14
P. Anderson, Huskies	4	10	14
T. Thomas, P. Kings	5	8	13
Ron Meilleur, Clippers	4	8	12
P. Penner, Huskies	8	4	12
J. Beauchemin, N. Stars	4	6	10
M. Dumaine, Clippers	5	5	10
C. Peters, Clippers	5	5	10
S. Pottie, Aces	3	7	10
D. Daneault, Royals	8	2	10
G. Friesen, Huskies	2	8	10

Les matchs à venir

Le samedi 9 décembre

Île-des-Chênes se rend à Niverville.
Steinbach se rend à La Broquerie.

Le dimanche 10 décembre

Saint-Jean se rend à Île-des-Chênes.
La Broquerie se rend à Pine Falls.

Ligue de ringuette, Eastman
(classement au 4 décembre)

NOVICE B	G	P	N	Pts
Pineview	3	[illegible]	0	6
Lorette	2	2	0	4
Steinbach	2	[illegible]	0	4
Lac du Bonnet	0	[illegible]	0	0
Sainte-Anne	0	[illegible]	0	0

PETITES B	G	P	N	Pts
Landmark	4	1	1	9
Sainte-Anne	4	[illegible]	0	8
Niv./Ste-Agathe 1	3	[illegible]	0	6
Pineview	2	0	0	4
Steinbach 2	1	4	0	2
Steinbach 1	1	[illegible]	0	2
Lac du Bonnet	0	[illegible]	1	1
Mitchell	0	4	0	0
Niv./Ste-Agathe 2	0	1	0	0

TWEENS A	G	P	N	Pts
Lorette	1	1	0	2
Pineview	1	0	0	2
Steinbach	0	1	0	0

TWEENS B	G	P	N	Pts
Mitchell	4	0	0	8
Sainte-Anne	2	1	0	4
Landmark	2	1	0	4
Lac du Bonnet	1	3	0	2
Niv.-Ste-Agathe	0	4	0	0

J. BELLES B	G	P	N	Pts
Lac du Bonnet	1	0	0	2
Steinbach	0	1	0	0
Landmark	0	1	0	0

BELLES B	G	P	N	Pts
Grunthal	2	1	0	4
Lorette	1	2	0	2
Pineview	1	1	0	2

Ligue Hanover-Taché Junior
(classement au 26 novembre)

	G	P	N	Pts
Landmark	5	1	1	11
La Broquerie	5	3	0	10
Île-des-Chênes	5	4	0	10
Niverville	4	2	1	9
Steinbach	4	4	0	8
Grunthal	3	4	0	6
Mitchell	3	4	0	6
Saint-Pierre	0	7	0	0

Compteurs	B	P	Pts
M. Normandeau, Habs	13	12	25
B. Plett, Blues	10	12	22
C. Hebel, Habs	11	9	20
M. Gagnon, Habs	6	12	18
R. Maslanka, Habs	6	12	18
T. Lodewyks, Clippers	10	8	18
C. Vandersteen, Elks	7	10	17
R. Toews, Huskies	9	8	17
D. Carrière, Elks	8	8	16
S. Henrotte, Blues	4	12	16

Les matchs à venir

Le vendredi 8 décembre

Steinbach se rend à Île-des-Chênes.

Le samedi 9 décembre

Saint-Pierre se rend à Landmark.
Niverville se rend à Steinbach.
Mitchell se rend à Grunthal.

Le hockey féminin fait concurrence à la ringuette

Les filles d'Eastman sont fidèles à leur sport

Eastman a la deuxième plus grande ligue de ringuette au Manitoba. Cette ligue compte en effet quelque 400 joueuses de 5 à 17 ans, soit 15 % de toutes les participantes au Manitoba, réparties dans 12 régions.

La plus grande ligue de la province est Assiniboine-Fort Garry avec 49 équipes. «On n'est pas loin derrière avec 40 équipes», signale le coordonnateur de la ligue Eastman, René Dupuis.

Les équipes d'Eastman se trouvent dans neuf villages: Lorette, Steinbach, Sainte-Anne, Pineview (Pine Falls/Powerview), Lac du Bonnet, Landmark, Niverville/Sainte-Agathe, Mitchell et Grunthal. «On a perdu Saint-Pierre et Beauséjour cette année à cause d'un manque de participation.»

La ringuette en général perd des adeptes depuis cinq ou six ans, remarque René Dupuis, coordonnateur depuis cinq ans et entraîneur de l'équipe des Belles. «Il y avait 5 000 participantes à un moment donné mais maintenant, c'est plus près de 3 000. Dans Eastman, la baisse est moins grande qu'au niveau provincial.»

René Dupuis attribue cette diminution à l'avènement du hockey féminin, entre autres. «À Winnipeg, il y en a beaucoup, plus qu'au rural. Je ne connais pas beaucoup d'équipes de hockey féminin dans les villages.»



Les Saberettes de Sainte-Anne, équipe de niveau Belles A, en 1994-1995: Danielle Dupuis (5e de la gauche dans la rangée d'en arrière), Jacqueline Tétrault (5e de la gauche dans la rangée du milieu) et René Dupuis, entraîneur (à droite).

Jacqueline Tétrault, qui joue avec l'équipe des Belles de Sainte-Anne depuis deux ans, a eu la chance d'essayer les deux sports. «Quand j'étais plus jeune, je jouais au hockey avec les gars de La Broquerie. C'était l'fun, mais je ne comprenais pas vraiment le jeu. C'était plutôt parce que j'étais la seule fille parmi les garçons.

«Je préfère la ringuette au hockey parce que j'ai plus d'expérience avec la ringuette et j'aime vraiment ça. J'ai joué comme gardienne de but pendant plusieurs années mais depuis six ans, je joue en avant (centre) et c'est plus intéressant.»

Autre chose qui rend le jeu plus intéressant pour Jacqueline Tétrault, 16 ans, c'est la modification récente de quelques règlements. «Avec les nouveaux règlements, ça accélère le jeu et c'est beaucoup mieux astheure. Les gars peuvent jouer maintenant et ça aussi, ça fait que le jeu est plus rapide.»

Le vaste territoire couvert par la ligue ne l'aide pas à maintenir ses joueuses, mentionne René Dupuis: «Quand il n'y a pas les nombres suffisants, c'est plus difficile de garder une équipe. En ville, ils peuvent combiner des communautés plus facilement que nous. Les parents doivent voyager.» C'est d'ailleurs le cas de Jacqueline Tétrault, de La Broquerie, qui doit se déplacer pour jouer avec Sainte-Anne. Auparavant, elle jouait pour des équipes de Steinbach.

Il existe un autre phénomène commun dans les régions rurales: vu les petits nombres, les joueuses plus jeunes jouent dans des équipes de catégorie plus avancée que leur âge. Danielle Dupuis de Sainte-Anne, par exemple, a 15 ans et joue pour les Belles (16 et 17 ans) depuis deux ans.

«Presque la moitié des filles de notre équipe ont moins de 16 ans, remarque-t-elle. C'est qu'il n'y a pas d'équipe de mon âge (Junior Belles) à Sainte-Anne.» N'empêche que l'équipe des Belles, qui joue surtout dans une ligue de Winnipeg parce qu'elle est la seule dans sa catégorie dans Eastman, s'est rendue en première place.

«On était la meilleure équipe de la ville, soutient Jacqueline Tétrault. Aux provinciales, il nous manquait quatre filles et on a gagné le bronze. C'était proche; on aurait pu gagner.»

Les équipes d'Eastman sont souvent des adversaires redoutées pour les autres ligues. Eastman participe généralement au niveau B (communautaire), comme la plupart des équipes rurales. Par contre, «on les encourage à jouer au niveau A (plus élevé), continue René Dupuis. Il y a plus de compétition et ça forme de meilleures joueuses.»

Eastman a donc une catégorie de Tweens A (12 et 13 ans) et une équipe Debs A (18 ans et plus) qui joue à Winnipeg, en plus de l'équipe des Belles A. «Aux championnats provinciaux, la ville a tendance à avoir des équipes plus fortes au niveau A, mais le rural est plus fort au niveau B, remarque le coordonnateur d'Eastman.

«Au niveau provincial, on essaie d'avoir de huit à 12 équipes qui participent au championnat et en général, j'estimerais que la moitié de ces équipes sont médaillées.»

Karine BEAUDETTE

Natation

Carrie-Lynn Burgoyne bat des records

La nageuse Carrie-Lynn Burgoyne a battu trois records provinciaux en fin de semaine dernière, lors de la compétition Prairie Winter Invitational organisée chaque année par le club de natation Manta.

«Ce n'est pas la première fois que je battais des records provinciaux mais je suis quand même très fière de ma performance», souligne la jeune nageuse de 13 ans. Ces nouveaux records sont: 2 min 21.07 s en 200 mètres papillon; 4 min 57.91 s pour le 400 mètres quatre nages; et 2 min 39.99 s pour le 200 mètres brasse.

Mais ce cumul de records ne s'arrête pas là puisque Carrie-Lynn Burgoyne et ses trois compagnes de relais, Kelly Stefanyshyn, Kaili Stewart et Sara Alroubaie, ont aussi abaissé les marques provinciales pour trois disciplines, soit 4 min 02.98 s au relais 400 mètres style libre; 4 min 30.15 s au relais 400 mètres quatre nages ainsi que 2 min 02.98 s au 200 mètres quatre nages. Pour la nageuse, ce dernier record est particulièrement important puisqu'il n'est qu'à une seconde du record canadien.



Archives La Liberté

Carrie-Lynn Burgoyne: «On est à une seconde du record canadien.»

Carrie-Lynn Burgoyne espère pouvoir participer aux épreuves de qualification en mars pour les prochains Jeux olympiques d'Atlanta. «Je ne pense pas que je pourrais me classer, dit-elle, mais ce serait une bonne expérience.» Expérience qui pourrait la mener loin puisque son but ultime est de participer aux Jeux olympiques de l'an 2000.

Carole THIBEAULT

Championnat provincial de volley-ball

Les Cobras ramènent une bannière

C'est avec une bannière sous le bras, une médaille d'or au cou et les yeux brillants de fierté que les dix joueuses des Cobras de Saint-Pierre-Jolys sont rentrées chez elles, le 2 décembre. Elles ont en effet remporté la première position au Championnat provincial de volley-ball des écoles secondaires dans la catégorie A.

«On est vraiment contentes, ça fait longtemps qu'on n'avait pas ramené de bannière à notre école», raconte Francine LaBossière au nom de ses coéquipières de l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys.

Le tournoi s'est donc terminé à l'image de la saison des Cobras, qui ont affronté l'équipe de Rosenort en finale. «On n'était pas certaines de gagner mais, tout au long de la saison, c'était toujours proche entre cette équipe et nous», poursuit Guylaine Beaudoin. Les Cobras l'ont emporté en trois matches de 15-3, 9-15 et 15-5.

En plus de la victoire, quelques membres des Cobras ont aussi rafflé d'autres honneurs: Francine LaBossière a reçu le titre de joueuse la plus utile du tournoi tandis que Guylaine Beaudoin et Samantha Probetts ont été sélectionnées pour faire partie de l'équipe étoile du Manitoba.

Carole THIBEAULT



QUELLE FÊTE!

Louis et Berthe Gélineau

ont fêté leur
55e anniversaire de mariage
le 11 novembre 1995
avec leur enfants.

Mais quelle grande joie
d'être reçus à la maison
de leur petite fille Jacqueline Lonec
et son époux Donald,
récemment mariés le 16 septembre 1995.

Cette accueil chaleureux
des jeunes mariés a touché
les cœurs des célébrants
et ne sera jamais oublié.

Berthe Gélineau dit:
«C'est tellement beau de voir
les jeunes prendre le temps
de fêter les vieux.»

BRAVO ET UN GROS MERCI,
Jacqueline et Don

Gens d'ici

Un accueil chaleureux

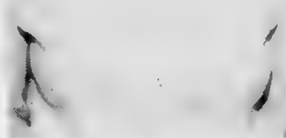
Depuis le 15 novembre, une nouvelle directrice a pris les rênes du Centre médico-social De Salaberry: il s'agit de Suzanne Nicolas. Originaire d'Otterburne, cette professionnelle de la santé se fait une joie de revenir travailler dans son patelin, après plusieurs années passées dans les grands hôpitaux de Winnipeg.

«Ça va bien, affirmait-elle à peine deux semaines après son entrée en fonction. J'ai toujours été attirée par le côté administratif. J'étais prête pour ce genre de défi. En plus, j'ai été très bien accueillie par les gens de Saint-Pierre. Ç'a été l'accueil le plus chaleureux de ma carrière!»

Suzanne Nicolas succède à Marie Gauthier-Richardson et doit composer avec une fonction qui combine deux postes: directrice du nursing et administratrice du centre hospitalier. Selon elle, l'un des aspects les plus importants dans le domaine de la gestion de services de santé consiste en un bon traitement des ressources humaines. «Pour pouvoir offrir de bons soins aux patients, le personnel doit aussi prendre soin de lui-même», explique-t-elle.

La nouvelle directrice arrive par ailleurs dans une période très mouvementée puisqu'il faut préparer l'ouverture du nouvel hôpital pour l'été 1996 et mettre les mécanismes en place en ce qui concerne la régionalisation des soins de santé.





Suzanne Nicolas.

Suzanne Nicolas estime que l'ouverture du nouvel hôpital amènera une évaluation des services. «Le nouvel hôpital présente beaucoup de potentiel, affirme-t-elle et il sera peut-être possible d'ajouter de nouveaux services.»

Mais ce qui lui fait le plus plaisir, raconte celle qui a vécu son adolescence à Saint-Pierre-Jolys, c'est de pouvoir travailler presque entièrement en français. «Quand j'étais à l'Hôpital général Saint-Boniface, il m'arrivait de pouvoir utiliser mon français, mais en général tout se passait en anglais. Maintenant, j'ai mon dictionnaire français-anglais avec moi car il y a de la terminologie en gestion que je ne connais pas en français. C'est vraiment plaisant.»

De retour dans sa communauté, Suzanne Nicolas fait également d'heureuses rencontres avec des gens qu'elle n'a pas vus depuis très longtemps. Elle ajoute que tout le monde est heureux d'apprendre que c'est quelqu'un du coin qui prend la relève au Centre médico-social. «À cause de ça, on dirait que je comprends un peu mieux "la culture" des gens de la région et c'est très bien.»

Carole THIBEAULT

Au River East Collegiate

Le français de base sort des salles de classe

Marcel Matte est chef du département des langues au River East Collegiate, une grande école secondaire anglaise du nord de Winnipeg où plus de 1 100 élèves de la 10e à la 12e année se rendent en classe tous les jours. De ce nombre, environ 400 sont inscrits au programme de français de base, programme qui aujourd'hui fait la fierté de Marcel Matte. Car il y a quatre ans, ce dernier a décidé d'en faire un programme intégré avec lequel les étudiants peuvent mieux assimiler les notions qu'ils apprennent.

La philosophie de Marcel Matte est simple: il faut créer le plus souvent possible des occasions où les jeunes peuvent utiliser la langue. Et pour ce faire, le professeur de langues a décidé de miser sur la technologie!

«Quand tu dis à un jeune que le français pourrait un jour lui être utile, explique-t-il, il comprend difficilement car il a peu d'occasions d'utiliser la langue. Mais avec la technologie et les ordinateurs, le monde rapetisse et il se rend compte que c'est important de connaître plusieurs langues s'il veut communiquer avec le reste du monde.»

Donc, en plus d'installer un laboratoire de langue informatisé où les élèves peuvent travailler, chaque classe de langue est également munie d'un ou de plusieurs terminaux. Ainsi, pendant leurs cours, les professeurs comme les élèves peuvent avoir accès à différents logiciels ainsi qu'au réseau Internet. De plus, ces ordinateurs sont branchés sur le laboratoire d'informatique de l'école.



photo: Carole Thibeault

Marcel Matte: le français de base intégré.

«Certains de mes élèves ne font pas leurs devoirs à la maison et préfèrent venir pratiquer leur grammaire ici avec le logiciel Hugo, indique Marcel Matte. Je ne peux pas les blâmer car ils ont de bonnes raisons: ils me disent que le programme corrige leurs fautes au fur et à mesure et qu'il les empêche d'aller plus loin s'ils font des erreurs. Ils doivent donc absolument maîtriser la notion de la première question avant d'aller à la suivante. C'est très pédagogique comme méthode!»

Une fois le réseau d'ordinateurs branché, il fallait lui trouver des applications. Grâce à une grande ouverture d'esprit et la collaboration du professeur d'informatique, Edwin Janz (qui ne parle que l'anglais), les élèves des classes de français jouent un rôle majeur dans le laboratoire. Les élèves du cours d'informatique doivent animer sur ordinateur des histoires écrites par les élèves dans leur cours de langue. Ces derniers doivent donc souvent expliquer la signification des mots et des histoires et servent donc de personnes ressources.

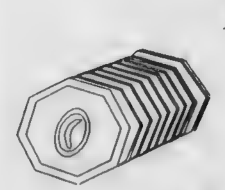
«Plus tard, nos élèves n'auront pas à travailler avec le seul langage qu'ils connaissent, explique Edwin Janz. Grâce à cette collaboration, ceux qui utilisent la langue ne sont pas effrayés par la technologie et ceux qui utilisent la technologie ne sont pas effrayés par la langue».

Au Bureau de l'éducation française, cette intégration du français de base est la bienvenue. «C'est un coup de chapeau de la part de Marcel Matte, remarque Jacques Labelle, responsable de l'élaboration de ce programme. C'est rare qu'on arrive à gagner la collaboration des profs quand il s'agit du français de base.»

Mais le chef du département des langues du River East Collegiate ne s'est pas arrêté là. Il a décidé de faire sortir ses étudiants de l'école grâce à un programme d'expérience au travail. Par exemple, les jeunes intéressés peuvent devenir guides au Musée de l'Homme et de la Nature. Libérés de leurs cours, ils offrent des tournées à des enfants ou des classes d'immersion. Grâce à ses contacts, Marcel Matte obtient également de petits contrats de traduction, «des choses très simples d'une page ou deux. «J'ai un ami qui exporte des pièces de modèles réduits en France. Nous avons traduit une page de son catalogue.»

Pour l'instant, le ministère du Travail a offert de traduire et d'informatiser, à titre expérimental, une brochure sur la sécurité destinée aux enfants du primaire. «Toutes ces choses-là, ça met en valeur tout le travail que les élèves font pendant l'année», ajoute Marcel Matte.

Carole THIBEAULT



Nécrologies

Bébé Jean-François Gauthier

Le jeudi 16 novembre est décédé à sa naissance, à l'Hôpital Bethesda de Steinbach (Manitoba), Jean-François Gauthier, fils bien-aimé de Jean et Patricia (Théberge) Gauthier.

Autres que ses parents, Jean-François laisse dans le deuil ses grands-parents, Roland et Monique Gauthier de La Broquerie, Edgar et Christianne Théberge de Victoriaville (Québec) ainsi qu'un grand nombre d'oncles et tantes au Manitoba, en Ontario, en Alberta, au Québec et en Arizona.

La messe des funérailles fut célébrée par le père Ron Hochman, c.s.v. dans l'église de Saint-Joachim de La Broquerie, le vendredi 24 novembre, et l'inhumation des cendres eut lieu le jeudi 30 novembre dans le cimetière de Saint-Joachim. La direction des funérailles de Jean-François a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Des dons peuvent être faits à la mémoire de Jean-François à l'œuvre de charité de votre choix, ou au Children's Wish Foundation, Manitoba Chapter, 350, avenue St. Mary, Winnipeg, R3C 3J2

Remerciements

Jean et Patricia désirent remercier tout spécialement le Dr J. Prénovault, l'interne Steeve Provencher, et tout le personnel médical et chirurgical du deuxième plancher de l'Hôpital Bethesda.

Merci au père Hochman, aux servants, aux porteurs Guy Gauthier et Marc Desjardins, à Mme Lucie Kirouac de la pastorale, à la chorale et aux dames qui ont préparé le goûter. Nous remercions aussi tous ceux et celles qui nous ont témoigné leur sympathie d'une façon ou d'une autre. Une mention toute spéciale à Josée Desjardins, Jean St-Onge et Thérèse Hébert, ainsi qu'à tous les membres de nos familles respectives.

Jean et Patricia, et toute la famille de Roland et Monique Gauthier.



Cécile Moquin (née Parent)

Soudainement, Cécile Moquin est décédée chez elle le samedi 25 novembre 1995 à l'âge de 82 ans.

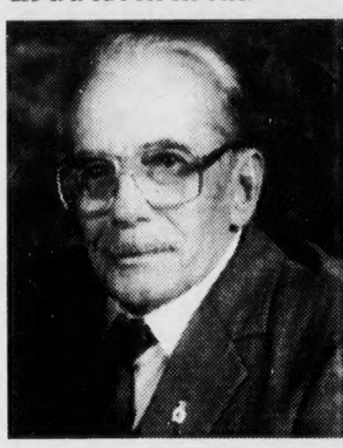
Elle laisse dans le deuil sept enfants: Lucille Gagnon (Armand), Yvette Damphousse (Denis), Solange Boivert, Alice Lambert, Thérèse Bouchard (Maurice), Marcel Moquin (Rita), Roger Moquin (Claudette); 20 petits-enfants et sept arrière-petits-enfants. Cécile laisse aussi: Thérèse Papineau (feu Raoul), Marie-Rose Jubinville (feu Maurice), Dorothy Parent (feu Michel); Isidore Moquin (Angela), Eddy (Eva), Adelmar Moquin (Madeleine), Hermine Moquin (feu Joseph), Georgine Sarrasin (feu Arcade), Alma Devigne (Noël), Rita Marion (Léon), Clara Roy (feu Arthur), Marie Paradis (feu Louis) et Yvette Moquin (feu Denis).

Cécile a été précédée de son mari David en 1978, de son petit-fils Alain Boivert en 1967, d'Omer (Thérèse) et Narcisse (Iza).

Les prières ont été récitées le mercredi 29 novembre 1995 à 19 h à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins (357, rue Des Meurons). Le service funéraire, présidé par l'abbé Robert Nadeau, a eu lieu le jeudi 30 novembre 1995 à 13 h 30 à Saint-Joseph, précédé de la veille du corps à 13 h. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial.

Remerciements aux docteurs Bissonnette et de Moissac pour leurs soins attentifs.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou 1-800-665-0488.



Georges Saurette

Le 30 novembre 1995, au foyer Bethesda, Georges Saurette, âgé de 80 ans, est décédé paisiblement entouré de sa famille. Georges est né à Saint-Joseph (Manitoba), puis sa famille et lui sont déménagés dans une ferme à Letellier. Après son mariage et son service avec l'armée pendant la Seconde Guerre mondiale, il s'est installé à Aubigny pour continuer à exploiter une ferme. Puis, il est déménagé à Steinbach en 1990 pour vivre dans un environnement urbain.

Il laisse pour chérir sa mémoire son épouse Rosalie (Guillou) et leurs sept enfants: Yvette (Réal) Bruneau, Johnny, Maurice (Jacqueline), Lionel (Nicole), Paul (Suzanne), Linda et Simone (Allan) Penner; 21 petits-enfants: Mona (Blair) Fallis, Roger Bruneau, Jocelyne Limpright, Carole (Warren) Ritchie, Robert Bruneau, Josée (Trevor) Walters, Sharlyn, Luke, Marc, Jamie, Joel, Martin, Grégoire, Daniel et Rémi Saurette, Nanette et Suzette Richards, Kyle, Chad et Darcy Penner; quatre arrière-petits-fils: Matthew et Colin Limpright, Curtis Fallis et Michael Richards; une sœur, Ernestine Blouin; deux beaux-frères et quatre belles-sœurs.

Au ciel, Tara Saurette accueillera son grand-père à bras ouverts.

Les prières ont été récitées à 19 h 30 le lundi 4 décembre à la chapelle funéraire Loewen (route 12, Steinbach). Le service funéraire a eu lieu à l'église Christ Our Saviour (365, chemin Loewen) le mardi 5 décembre à 10 h 30, précédé de la veille du corps à 10 h. L'enterrement a suivi à Aubigny vers 15 h 30.

Au lieu de fleurs, on peut faire des dons à la mémoire du défunt à la fondation Bethesda, C.P. 939, Steinbach (Manitoba) R0A 2A0.

La famille désire remercier sincèrement le personnel extraordinaire du Foyer Bethesda, au personnel du programme Soins à domicile, au groupe Care Givers et au docteur Gordon Dyck.

Comme dirait notre père: «Bonjour à vous tous!»

Reposez en paix, papa.
Nous t'aimons pepère.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Loewen de Steinbach.

Sœur Isabelle Champagne, s.n.j.m. (Sœur Jean-de-Ste-Marie)

Paisiblement, après une longue maladie qui la retenait depuis huit ans à l'infirmerie des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, à Saint-Boniface, et qui fut pour elle une longue préparation à l'ultime voyage, sœur Isabelle Champagne est décédée le 29 novembre 1995 à l'âge de 90 ans.

Originaire de Saint-Norbert, Isabelle était la benjamine des dix enfants d'Henriette (Grégoire) et de Joseph Champagne. En plus de leur famille, les grands-parents Champagne, à maintes reprises, ont ouvert généreusement leur foyer et leur cœur à de nombreux petits-enfants qui, dès leur jeune âge, avaient été privés de l'un ou l'autre de leurs bien-aimés parents. Une petite-fille a encore le souvenir bien vivant de «ma tante Isabelle» qui avait le cœur sur la main et la choyait, surtout en lui procurant de jolis vêtements. Dans la maisonnée, la musique et les arts étaient à l'honneur. Rien n'était laissé au hasard lorsqu'il s'agissait d'accroître culture et connaissance et de donner aux enfants une éducation soignée.

Isabelle a fréquenté l'école élémentaire Saint-Avila, située à Fort Garry. Elle a poursuivi ses études secondaires avec les Sœurs Grises au couvent de Saint-Norbert. Après avoir suivi les cours pédagogiques de l'École normale de Winnipeg, Isabelle a enseigné pendant dix années, dont quelques-unes à cette même école Saint-Avila, puis à Haywood et à Fisher Branch.

La famille Champagne comptait déjà plusieurs prêtres et religieux quand Isabelle, en 1935, décida d'entrer au noviciat des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Outremont (Québec). Après sa formation religieuse, sœur Jean-de-Ste-Marie était des plus heureuses de retourner à son cher Manitoba.

De 1937 à 1978, elle a enseigné dans plusieurs écoles dirigées par les S.N.J.M. tant au Manitoba qu'en Ontario (Kenora et Keewatin). Ses nombreux talents et son expérience antérieure dans l'enseignement lui permettaient d'être fort à l'aise dans une classe et de jouir d'un apostolat réussi comme professeure au niveau élémentaire. Douée d'une mémoire prodigieuse, sœur Jean-de-Ste-Marie s'ingéniait de maintes façons à développer chez ses élèves cette faculté de retenir diverses connaissances. Elle possédait tout un répertoire de poèmes, de chants et de cantiques dont les paroles lui revenaient à la mémoire spontanément. Elle s'émerveillait devant les beautés de la nature; avec quelle facilité elle pouvait nommer les fleurs, les étoiles et les oiseaux chacun par leur nom.

En janvier 1978, une santé faiblissante obligea sœur Isabelle à se retirer à la résidence des Saints Noms à Saint-Boniface. Les années qui suivirent furent pour elle difficiles et frustrantes car elle constatait à quel point sa mémoire diminuait rapidement. Toutefois, jusqu'à il y a quelques mois, elle pouvait encore réciter des poèmes, chanter les strophes des chants et des cantiques qu'elle avait si bien connus jadis.

L'ont prédécédée, ses parents; ses cinq frères: Victor, Antonio, C.R.I.C., Raphaël, Fernando et Armand; trois sœurs: Gilbertine Lagacé, Élodie et Édouardina Verreault. Elle laisse dans le deuil les membres de sa congrégation; une sœur, Donalda (Mme Alfred Allard) de Saint-Boniface; une belle-sœur, Mme Fernando Champagne de Saint-Boniface; de nombreux neveux et nièces qui lui étaient bien chers.

Les prières ont été récitées le dimanche 3 décembre à 19 h 30 à la résidence Jésus-Marie, Saint-Boniface. Les chants «Dans ta belle maison» et «Une femme autrefois s'appelait Marie» ont été interprétés par Hélène Molin-Gautron, arrière-arrière-nièce de la défunte. Les funérailles furent présidées par Mgr Albert Fréchette, le lundi 4 décembre à 10 h à la Cathédrale de Saint-Boniface. Sœur Thérèse Champagne, m.o., nièce de sœur Isabelle, a lu les prières d'intercession. Les porteurs étaient Jules Champagne et Jean Allard, neveux et Michel Lagacé, Florent Beaudette, Gilbert Allard et Régis Gosselin, arrière-neveux de la défunte.

La direction des funérailles était confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 17 décembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Saint-Eugène par le père Viateur Martineau.

Chronique religieuse

Les oubliés de la crèche

Plusieurs personnes commencent à décorer leurs maisons et la crèche fait souvent partie de l'atmosphère des Fêtes. Si on connaît la signification et l'histoire des principaux personnages entourant la naissance du Sauveur, ce n'est pas nécessairement le cas pour les animaux présents dans la crèche. Ce texte qui vient de l'Office des communications sociales rappelle sur un ton léger l'importance du bœuf et de l'âne.

À chaque Noël lorsque nous préparions la crèche, une jeune sœur nous faisait invariablement cette recommandation: «N'oubliez pas le Bœuf et l'Âne». Comme elle ne pouvait s'expliquer sur leur indispensable présence je me suis dit que le meilleur moyen de savoir était de leur demander. Et voilà…

***Âne** – Nous sommes deux figures bibliques, même évangéliques, trop souvent oubliées, méprisées. Pourtant nous étions les premiers dans l'étable ce soir-là, le Bœuf et moi, l'Âne.*

***Bœuf** – Oui et même bien avant cet événement qui a transformé le monde. Écoutez bien ceci de l'Ancien Testament. Aux alentours de 520 avant Jésus-Christ, donc avant le Noël des chrétiens, les Juifs viennent d'inaugurer la 2e déportation de leur histoire. Ils sont à bout d'espérance: le Royaume promis n'est plus qu'un souvenir… L'espoir de sa restauration semble foutu. L'espérance est en panne.*

***Âne** – Mais l'espérance n'est pas morte. Pour la restaurer, Dieu suscite le prophète et Zacharie embouche la trompette: Voici ton Roi qui vient vers toi, humble et monté sur un Âne… sur moi.*

***Bœuf** – Pas étonnant. Dieu choisit ce qui est faible pour confondre ce qui est fort.*

***Âne** – Chez nous, en Orient, je suis le chameau des pauvres. On me voit aussi au labour attelé avec le Bœuf, mon compagnon de labeur et de silence. Je n'ai jamais le droit d'être fatigué; j'ai tout juste le droit de braire et à condition de ne réveiller personne.*

***Bœuf** – Et moi de ruminer sans baver personne.*

***Âne** – Depuis toujours, je suis l'ami et le serviteur des pauvres. Quand Abraham entreprit d'obéir à Dieu, c'est moi avec lui qui traçait son chemin. C'est sur moi que Moïse assit son épouse et leur fils pour revenir en Égypte et fuir la dictature.*

***Bœuf** – Et à la naissance de Jésus, la plus belle nuit du monde, c'est de l'Âne et de moi qu'il reçut l'haleine pour se réchauffer dans l'étable de Bethléem. Comme une première caresse de chaleur humaine.*

***Âne** – C'est mon dos que Marie et Joseph ont emprunté pour fuir la colère d'Hérode et c'est sur mon «petit» que Jésus est entré en triomphe à Jérusalem.*

***Bœuf** – Ce qui veut dire, en passant, que les pauvres de tous les temps n'ont jamais boudé les transports en commun. L'Occident est trop riche pour nous estimer nous, l'Âne et le Bœuf.*

***Âne** – J'aime Dieu à cause de la dignité qu'il nous a rendue. Nous sommes près de son Fils dans les crèches du monde entier depuis bientôt 2000 ans.*

***Bœuf** – Et nous entendons de Lui aujourd'hui cette double confidence: Mon joug est doux*

***Âne** – … et mon fardeau léger*

«Qui a des oreilles pour entendre a dit Jésus…»

– Donne-moi, Seigneur, des oreilles d'âne pour mieux frémir à ta Parole.

– Donne-moi, Seigneur, des cornemuses pour mieux clamer la Bonne Nouvelle.

Marielle Domingue
Office des communications sociales

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

T.S.

REMERCIEMENTS

Albert Lepage,
Dolorès Gosselin
et leurs enfants remercient très sincèrement tous ceux et toutes celles qui leur ont témoigné des marques d'affection et de sympathie lors du décès de «maman et grand-mère» Rose Lepage dont les funérailles eurent lieu à Vonda (Saskatchewan) le 6 novembre 1995.

Coût des nécrologies

30 ¢ par mot sans traduction;
35 ¢ par mot avec traduction;
Photo: 15 $





Bonjour!

Noël approche à grands pas. Pourquoi ne pas aider maman avec la cuisson et les décorations de Noël? Tu es assez grand maintenant!

Ton ami,
Bicolo



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe le coupon,
envoie-le bien rempli à:
Club Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal : __________ **Âge:** ___

Les parfums de Noël

Ça sent tellement bon à Noël! Le sapin, les épices, les bûches qui brûlent dans le foyer, les biscuits chauds. Voici un jeu auquel tu peux jouer avec tes amis. Collectionne toutes ces choses et tu seras prêt à jouer:





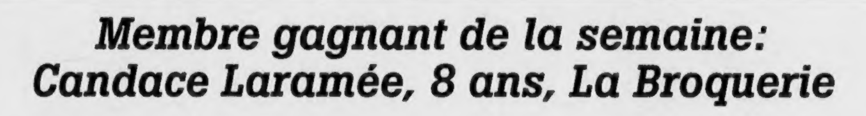
- *une orange*
- *une chandelle aromatisée*
- *des bâtonnets de cannelle*
- *du gingembre*
- *une fraise*
- *du chocolat*
- *une cocotte (de sapin)*
- *une menthe*
- *de la vanille*
- *de la noix de coco*

Mets un bandeau sur tes yeux. Ton ami doit mettre un objet sous ton nez. Devine ce que c'est. Ensuite, ton ami met le bandeau et tu lui mets les choses sous le nez. Tu verras qu'avec de la pratique tu les reconnaîtras toutes!

(Pense à d'autres choses qui pourraient te servir dans le jeu.)

Combien de cannes?

Combien de cannes de Noël y a-t-il?



Un GROS merci à Francofonds pour sa généreuse contribution au Club de Bicolo! Grâce à cet appui financier, nous pourrons continuer à offrir de beaux cadeaux à nos membres!



Décorons l'arbre

Il te faut:

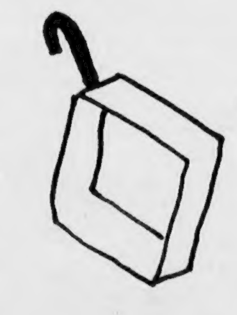
- *des ciseaux*
- *du papier de couleur*
- *de la colle ou du ruban gommé*



1. *Demande à un adulte de couper des rubans de papier (25 mm de large) de toutes sortes de couleurs.*
2. *Ensuite, fais des formes avec le papier replié sur lui-même, comme celles que tu vois ici. Colle le bout du papier.*
3. *Tu peux aussi te servir de moules à biscuits pour faire toutes sortes de formes de Noël. Tu n'as qu'à envelopper ton papier autour de la forme, le coller et le laisser sécher avant d'enlever le moule.*
4. *Demande à un adulte de percer un trou pour que tu puisses y attacher un bout de laine.*

Il ne reste plus qu'à poser tes décorations sur l'arbre de Noël.







Réponse: 6

Recette

Rigatoni aux champignons et à la saucisse

2 c. à table (25 mL) d'huile d'olive
4 saucisses italiennes douces ou piquantes
1 oignon finement haché
1 gousse d'ail hachées
1 poivron rouge ou jaune haché (facultatif)
1/2 lb (250 g) de champignons coupés en deux
6 c. à table (90 mL) de vin blanc sec
1 boîte (28 onces/796 mL) de tomates en purée
1/4 tasse (50 mL) de basilic frais haché
1/4 tasse (50 mL) d'olives dénoyautées, tranchées
sel et poivre frais moulu
1 paquet de rigatoni

- Dans une grande poêle profonde, anti-adhésive, chauffer la moitié de l'huile et dorer les saucisses.
- Retirer les saucisses et laisser tiédir un peu.
- Trancher les saucisses en rondelles de 1/4 pouce (1 cm) et mettre de côté.
- Dans une autre casserole, chauffer le reste de l'huile. Faire revenir l'oignon et l'ail 2 à 3 minutes.
- Ajouter le poivron rouge ou jaune et les champignons.
- Cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres.
- Ajouter le vin. Cuire de 3 à 4 minutes ou jusqu'à ce que le liquide soit presque tout absorbé.
- Ajouter les tomates en purée et les saucisses. Porter à ébullition.
- Réduire le feu et laisser mijoter 15 minutes. Ajouter en remuant le basilic et les olives.
- Saler et poivrer au goût.
- Cuire les rigatonis selon les directives de l'emballage. Mélanger les rigatonis avec la sauce.

Rendement: 4 à 6 portions

LE SAVIEZ-VOUS?

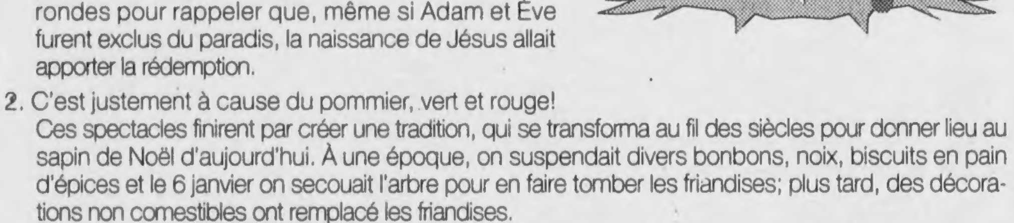
Sapin de Noël ou arbre du paradis?

Questions

1. Quel est le rapport entre un arbre de Noël et le pommier du jardin d'Eden?
2. Pourquoi le rouge et le vert sont-elles les couleurs officielles de Noël?
3. Comment bien choisir un sapin naturel pour Noël?

Réponses

1. Au 14e siècle, en Allemagne, l'Église donnait des pièces de théâtre dans les villages et les villes pour raconter la Bible, étant donné que peu de personnes savaient lire. Un spectacle plus spécial était monté le 24 décembre, qui portait sur Adam et Ève et qui parlait du jardin d'Eden. Mais à cette époque de l'année, il était impossible de trouver un pommier fleuri aux branches chargées de pommes. On prit donc l'habitude d'utiliser les seuls arbres verts disponibles, les conifères, aux branches desquels on pendait des pommes. On y pendait aussi des hosties blanches et rondes pour rappeler que, même si Adam et Ève furent exclus du paradis, la naissance de Jésus allait apporter la rédemption.



2. C'est justement à cause du pommier, vert et rouge! Ces spectacles finirent par créer une tradition, qui se transforma au fil des siècles pour donner lieu au sapin de Noël d'aujourd'hui. À une époque, on suspendait divers bonbons, noix, biscuits en pain d'épices et le 6 janvier on secouait l'arbre pour en faire tomber les friandises; plus tard, des décorations non comestibles ont remplacé les friandises.
3. Il faut s'assurer que l'arbre a conservé un bon niveau d'humidité, par exemple en faisant glisser le bout d'une branche entre nos doigts: les aiguilles ne devraient pas tomber. Les arbres devraient être conservés dans un garage, un sous-sol ou un hangar pour que leur température s'élève tranquillement avant d'être entrés dans la maison. Il faut ensuite couper de trois centimètres le tronc de l'arbre, le mettre dans de l'eau sans additif et s'assurer que le tronc est toujours immergé.

Sylviane LANTHIER

Source : Service des forêts, ministère des Ressources naturelles du Canada

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3

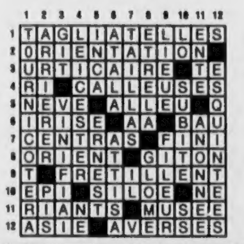
HORIZONTALEMENT

1. De manière d'humeur douce et tranquille.
2. Composé gazeux à l'odeur très piquante.
3. Vol, larcin. – Qui mène une vie régulière.
4. Met sa confiance en. – Tourmentées, taquinées.
5. Éléments du gréement d'un navire. – Association des nations de l'Asie du Sud-Est.
6. État de l'Asie occidentale. – Peines pécuniaires.
7. Action de titrer un film. – Doublée.
8. Manière d'agir considérée comme blâmable – Dupé.
9. Mouillaient, trempaient.
10. Fixa sur une carte. – Les ouïes d'un violon.
11. Rejettent comme faux. – Type du sage conseiller.
12. Personnel. – Produis des sons aigus. – Perroquet.

VERTICALEMENT

1. Oui, certainement, à coup sûr.
2. Lui faire perdre du poids, en parlant de quelqu'un. – Dit qu'une chose n'existe pas.
3. Femme qui gouverne un empire.
4. Personnel. – Mettant les rênes à un cheval.
5. Qui existent dès la naissance. – Action de supprimer le rebond d'une balle.
6. Satisfaisant, correct. – Personne chargée de gérer.
7. Personnel. – Réparant un filet ou refaisant les mailles qui manquent.
8. Aplati, comme sous l'effet d'un choc. – Possessif. – Doublée.
9. Absence de formation d'un organe au cours du développement embryonnaire (pl.).
10. Réunion de neuf choses semblables. – Intenta en justice.
11. Situation pénible due à un manque d'argent. – Peintre belge (1860-1949).
12. Adverbe. – Omettra.

RÉPONSES DU N° 2



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	A	G	L	I	A	T	E	L	L	E	S
2	O	R	I	E	N	T	A	T	I	O	N	■
3	U	R	T	I	C	A	I	R	E	■	T	E
4	R	I	■	C	A	L	L	E	U	S	E	S
5	N	E	V	E	■	A	L	L	E	U	■	Q
6	I	R	I	S	E	■	A	A	■	B	A	U
7	C	E	N	T	R	A	S	■	F	I	N	I
8	O	R	I	E	N	T	■	G	I	T	O	N
9	T	■	F	R	E	T	I	L	L	E	N	T
10	E	P	I	■	S	I	L	O	E	■	N	E
11	R	I	A	N	T	S	■	M	U	S	E	E
12	A	S	I	E	■	A	V	E	R	S	E	S

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

VISA MasterCard

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-
APPRENEZ facilement la danse chez vous. Nous offrons GRATUITEMENT cassette vidéo de danse sociale, country ou en ligne (durée d'une heure). Chaque pas est expliqué et la musique est comprise, Gérard Contant, 2021, Aylwin, Montréal H1W 3C4.
273-
DE 200 À 500 $ PAR SEMAINE. C'est facile: assemblez des produits à la maison. Pas de ventes. Vous serez payé directement. Garantie complète. Aucune expérience requise. Composez le 1–504–641–7778 (ext: 696 H-46), sept jours sur sept.
292-
CHEZ FRANCE: Garderie à domicile. Références et reçus. Appelez France au 237–5412.
295-
MÈRE DE DEUX ENFANTS aimerait garder des enfants chez elle au Parc Windsor. Appelez Gisèle au 253–6044.
304-
MEDIUM CONSULTANTE: réponse et solution à tous genres de problèmes. Pour rendez-vous, appelez Gervaise du lundi au samedi entre 9 h et 21 h. 694–5195.
305-
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. V.L.
314-

RECHERCHE

RECHERCHE: Gardienne, une nuit par semaine et à d'autres occasions. Références nécessaires. 235–1745.
307-
RECHERCHE: Gardienne francophone pour trois enfants (4 mois, 20 mois et 4 ans). Trois fois par semaine. Références s.v.p. 233–0146.
310-
RECHERCHE: Je recherche du travail comme, aide-cuisinier, coiffeur, aide contracteur. Contactez Sylvain au 786—6166.
313-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: Baie tranquille, Southdale. Bungalow de 1 290 pi² avec plancher de bois franc. 4 chambres à coucher, sous-sol fini, grand garage simple avec gazebo, beau lot boisé 57,5' x 110'. 109 900 $ (ou en échange je considère prendre une maison de revenu de 3 appartements ou plus. Raison: déménagement à la campagne. 255-2908. (Pas d'agent SVP).
311-
À VENDRE: pour 700 $ manteau de fourrure «Blue Fox», pointure 10/12 valeur de 2 000 $. 253–5084.
312-
À VENDRE: Maison de 1 200 pi², toute rénovée, deux garages simples et un garage double sur un lot de 50' x 220', à Saint-Vital. Prix 69 900 $. Composez le 255–6676.
317-

À LOUER

À LOUER: Saint-Boniface, 505, Ritchot. Appartement de 2 chambres à coucher. 465 $ par mois. Libre le 1er janvier. Téléphone 233–0961.
289-
À LOUER: À Saint-Boniface, 501, rue Langevin. 365 $ par mois. Libre immédiatement. 231–5809.
315-
À LOUER: Près de l'hôpital de Saint-Boniface, duplex nouvellement décoré de 2 chambres à coucher. Tranquille. 595 $ par mois (services & appareils compris). 222–5094.
316-
MAISON À LOUER: Bonne maison chaude et propre, à Saint-Vital, 3 chambres à coucher, 4 appareils, 575 $ par mois + services. Téléphone 255–6676.
318-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231–1333
Fax: 237–0998

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Recyclez ce journal!

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237-4823

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Paul Filteau-Gobeil, Président
Carole LaRoche, Infirmière licenciée
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Troisième Génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Cet espace est à votre disposition!
237–4823

CHARLOTTE HÉBERT
MAÎTRISE EN PSYCHOLOGIE
VINGT ANS D'EXPÉRIENCE
DOMAINES D'EXPERTISE:
- **THÉRAPIE INDIVIDUELLE ou DE COUPLE**
- **ATELIERS DE FORMATION POUR GESTIONNAIRES et PERSONNEL DE SOUTIEN**
- **MÉDIATION: RÉSOLUTION DE CONFLITS DE COUPLES et DE SITUATIONS DE TRAVAIL**

TÉLÉPHONE: 237–4328

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore
- Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

LA LIBERTÉ
Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers de présenter
Dr GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

AIGUISAGE MOBILE
Couteaux, ciseaux, lames de tondeuse, outils de jardinage, scies à main et scies rondes
Paul Deschênes
536, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface R2H 2X9
Tél.: 233–3156

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



autopac

LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.
La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 17h (par écrit et payées d'avance).
Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous



Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ____________________
Adresse: ____________________